RAPPORT ANNUEL
COSUMAR

RAPPORT ANNUEL COSUMAR 2013

MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMMED FIKRAT
Président Directeur Général

« Notre ambition : Satisfaire nos clients et développer durablement la filière sucrière »

L'année 2013 a été marquée par des changements importants dans l'environnement de l'activité de COSUMAR. Notre priorité a consisté à consolider notre compétitivité pour offrir plus de valeur ajoutée à nos clients, au consommateur final, à nos actionnaires et à l'ensemble de nos partenaires.

Le renchérissement des coûts énergétiques a significativement impacté les résultats du Groupe et a éclipsé de facto les retombées des bonnes performances agricoles et industrielles. En conséquence, notre Résultat Net Part du Groupe a baissé de près de 14% à 629 millions de dirhams, ne reflétant pas ainsi les importants efforts de progrès constamment, conduits à ce jour.

Erigeant la satisfaction de nos consommateurs et de nos clients en priorité de nos préoccupations, nous avons poursuivi la mise en œuvre de divers plans d'optimisation et de mise à niveau pour garantir et améliorer la qualité de nos produits, gage de cette satisfaction.

Fidèles à notre ambition de développement durable de la filière nationale, nous avons augmenté, comme annoncé en 2012, la couverture de la consommation nationale en sucre par la production locale de 20% en 2012 à 30% en 2013 en réalisant de meilleures performances opérationnelles.

Cette augmentation est le fruit de plusieurs années d'efforts conjointement menés avec l'ensemble de nos partenaires pour le développement durable d'une filière sucrière moderne et compétitive, à même de contribuer significativement à notre mission d'approvisionneur en sucre du marché national.

Nous continuons sur cette lancée afin d'atteindre les objectifs annoncés dans la feuille de route 2020 qui prévoit pour COSUMAR d'importants investissements nécessaires à la poursuite du développement agricole et industriel.

Aujourd'hui, la capacité de production globale du Groupe qui s'élève à 1,65 million de tonnes par an de sucre blanc raffiné nous permet de couvrir les besoins locaux et d'envisager l'export. Nos premières exportations de sucre raffiné se sont en effet réalisées en 2013 vers l'Afrique, l'Europe et l'Asie, preuve que notre sucre répond aux standards internationaux. Toutes ces initiatives démontrent notre capacité à nous développer et à construire notre vocation de Groupe agro-industriel régional et international.

Cette vocation est portée par la forte mobilisation de nos équipes qui déploient le savoir faire et l'expertise métiers nécessaires à l'atteinte de nos objectifs de compétitivité définis dans notre projet d'entreprise « Cap vers l'Excellence 2016 ».

Dans ce contexte, le projet IMPROVE en cours, relatif à la refonte de notre SI et à l'alignement de celui-ci sur les meilleures pratiques sectorielles constitue opportunément un bon catalyseur de notre projet d'entreprise.

Notre volonté est de réaliser note ambition de croissance tout en assumant notre responsabilité sociétale pour le développement durable de notre écosystème.

Pour nos millions de consommateurs et grâce à la contribution de nos 2 000 collaboratrices et collaborateurs et des 80 000 partenaires agriculteurs sur cinq périmètres agricoles, nous contribuons à la création de la valeur pour notre Groupe et l'ensemble de nos partenaires.

Les grands défis que nous avons à relever pour l'année 2014 appellent à davantage d'efforts d'amélioration de nos performances tant agricoles qu'industrielles en vue de pérenniser et développer la filière sucrière. Le soutien de nos actionnaires institutionnels marocains et du Groupe WILMAR sont autant d'atouts pour concrétiser nos objectifs.

SOMMAIRE

IDENTITÉ

- Profil P. 10
- Gouvernance P. 18
- Vision P. 24

ACTIVITÉS

- Amont agricole P. 28
- Industriel P. 29
- Conditionnement P. 32
- Approvisionnement du marché National P. 33
- Innovation, Recherche Et Développement P. 34
- L'orientation Client P. 37

RESPONSABILITÉS

- Développement des Ressources Humaines P. 40
- Engagement au service des Hommes et de l'environnement P. 44
- Agrégateur engagé auprès de ses agriculteurs P. 46
- Actions pour le développement socio-économique des régions P. 48

RÉTROSPECTIVE 2013

- Environnement du marché national P. 52
- Environnement du marché international P. 53
- Cession de 27,5% du capital de COSUMAR au Groupe WILMAR p. 54
- Feuille de route 2013-2020 P. 55
- Programme de relance de la canne à sucre P. 56
- Projet d'entreprise « Cap vers l'excellence 2016 » P. 58
- Lancement de la phase de réalisation du projet IMPROVE P. 59
- Ouverture vers de nouveaux marchés P. 60
- Actions RSE P. 61

RÉSULTATS

- Performances financières P. 70
- Performances industrielles P. 72
- Performances agricoles P. 74
- Perspectives d'avenir P. 77
- Comptes sociaux P. 78
- Comptes consolidés P. 82

IDENTITÉ

PROFIL

GOUVERNANCE

VISION

PROFIL

VOCATION

Le Groupe COSUMAR exerce son activité autour de quatre métiers à savoir : l'extraction du sucre à partir des plantes sucrières locales, le raffinage du sucre brut importé, le conditionnement et la distribution du sucre à travers tout le Royaume. Cette couverture du territoire national permet au Groupe d'assurer l'approvisionnement régulier du marché en offrant une gamme variée de sucre blanc raffiné : le pain de sucre, le lingot, le morceau et le sucre granulé.

Acteur de premier plan au cœur de l'économie marocaine, le Groupe COSUMAR est, depuis 1929, un véritable moteur de la compétitivité de la filière sucrière marocaine.

COSUMAR est l'un des pionniers nationaux de l'agrégation agricole, qui entretient une relation avec près de 80 000 agriculteurs et leurs familles dans les périmètres de Doukkala, Gharb, Loukkos, Tadla et Moulouya.

DEPUIS 1929, COSUMAR, UN GROUPE ENGAGÉ AU SERVICE DES MAROCAINS

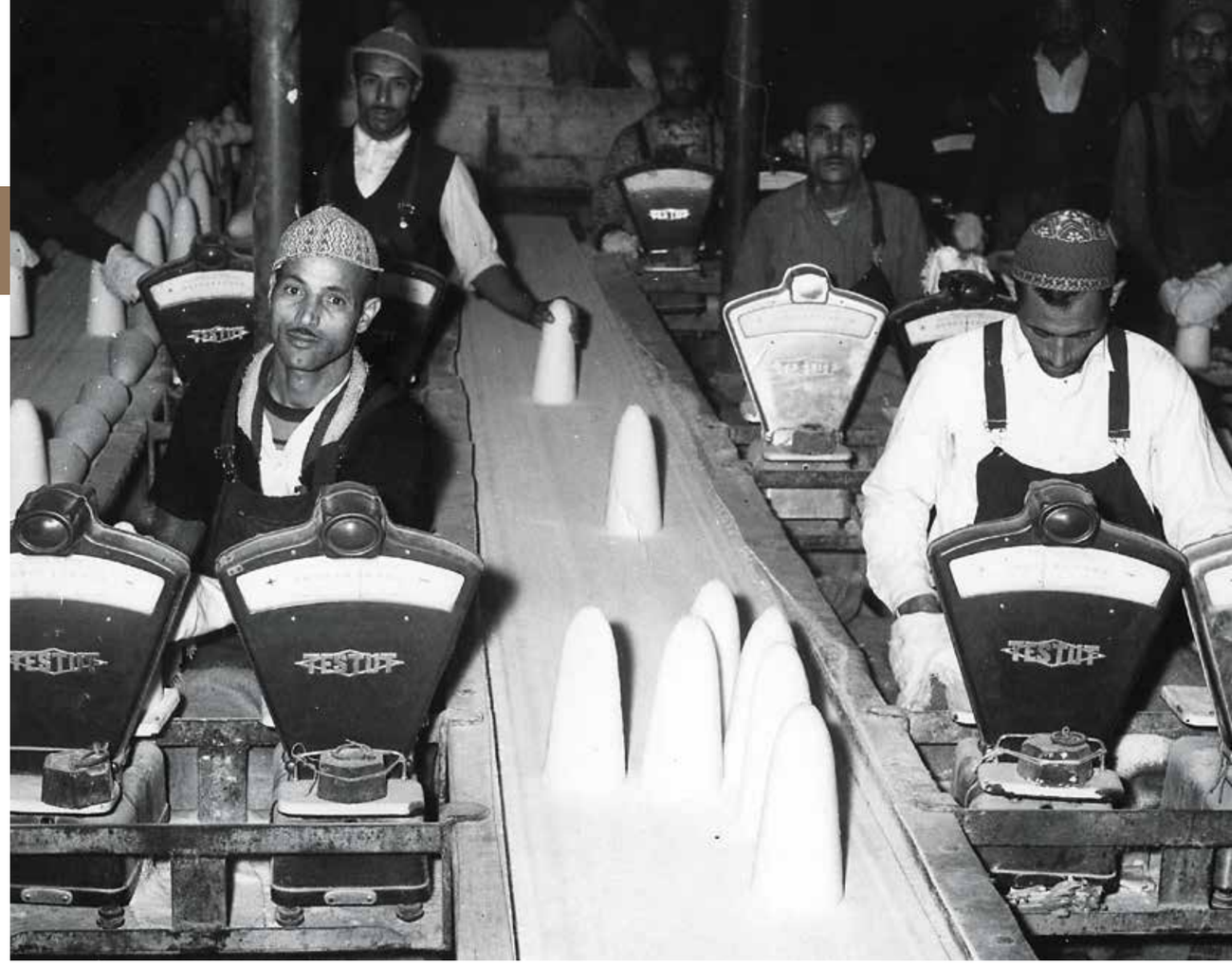

Avec ses 85 années d'existence, COSUMAR dispose d'une expertise industrielle et agricole dans ses différents métiers lui conférant un atout dans un environnement qui s'annonce de plus en plus concurrentiel.

CHIFFRES CLÉS

PÉRIMÈTRES AGRICOLES :

DOUKKALA, GHARB, LOUKKOS, TADLA ET MOULOUYA

AMONT AGRICOLE

Superficie :

60 000 HA de betterave à sucre & **20 000 HA** de canne à sucre

Agriculteurs :

80 000

Production annuelle potentielle de :

3 MILLIONS DE TONNES de betterave à sucre

+

1 MILLION DE TONNES de canne à sucre

OUTIL INDUSTRIEL :

Extraction :

7 SUCRERIES avec une capacité annuelle de traitement de **4 MILLIONS** de tonnes de plantes sucrières

Raffinage :

1 RAFFINERIE de sucre brut importé avec une capacité de **3 000 TONNES** par jour

Capacité potentielle :

1,65 MILLION DE TONNES de capacité globale de production annuelle du sucre blanc raffiné

MARCHÉ

Besoins :

1,2 MILLION de tonnes de sucre blanc par an

Consommation :

36 KG / HAB. / AN dont 80 % de consommation de bouche

Progression :

1,8 % / AN EN MOYENNE

Produits :

Pain de sucre

Morceau

Lingot

Granulé

Distribution :

13 POINTS DE VENTE dont 8 agences de distribution couvrant le territoire national

IMPLANTATIONS

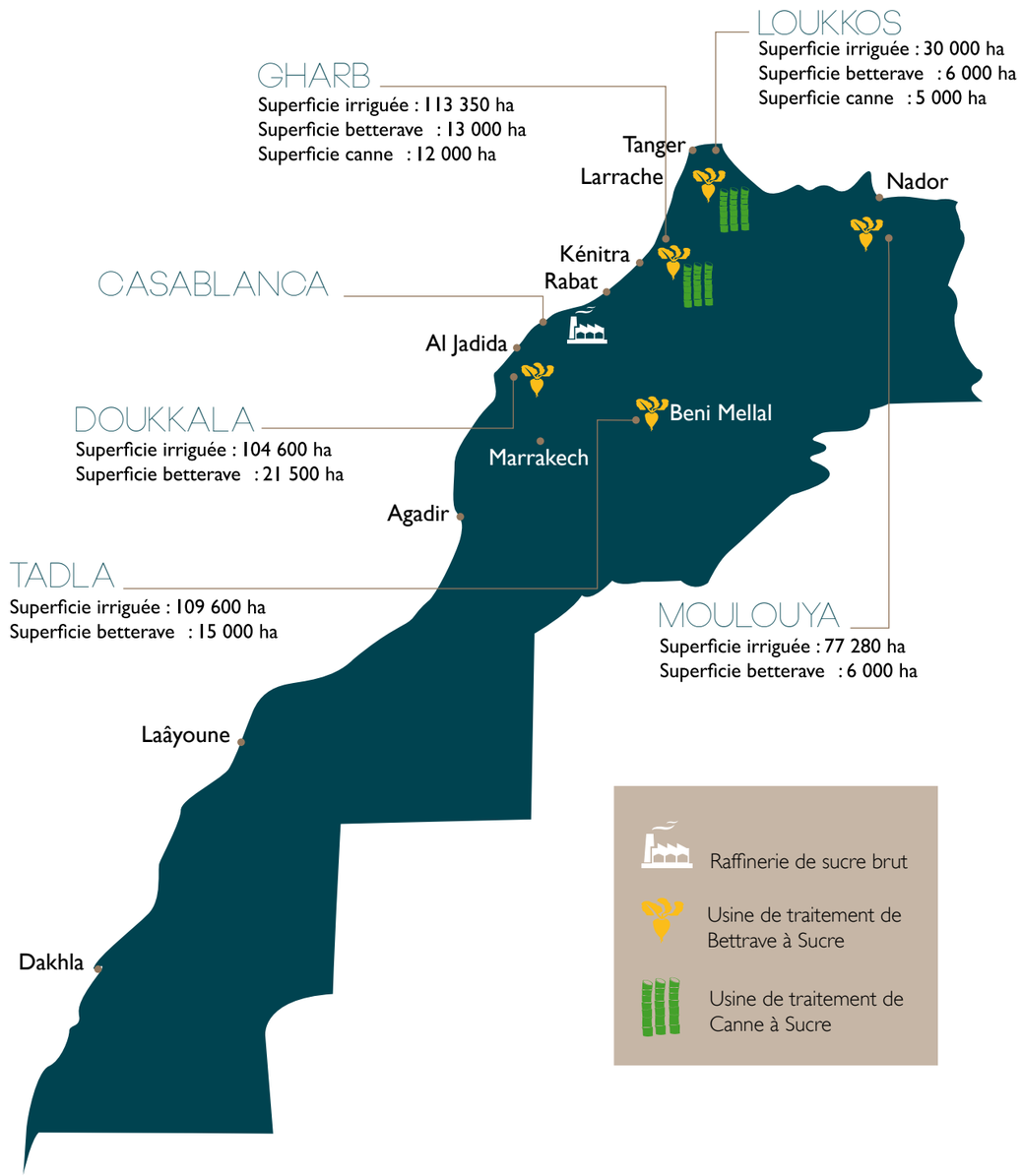

CAPACITÉ DE PRODUCTION GLOBALE DE 1,65 MILLION DE TONNES DE SUCRE BLANC / AN

CHRONOLOGIE

85 ANS DE DÉVELOPPEMENT

1929

Création de COSUMA par la société Saint Louis de Marseille.

1967

L'Etat marocain acquiert 50% du capital.

1985

Prise de contrôle du capital par le premier groupe privé marocain.

1993

Acquisition des sucreries des Doukkala.

2005

Acquisition des 4 sucreries : SUTA, SUCRAFOR, SUNABEL, SURAC.

2006

Extention de la capacité de traitement de la sucrerie des Doukkala à 15 000 t/j.

2007

Création de FIMASUCRE.

2008

- Création de SUCRUNION ;
- Signature du contrat-programme entre l'Etat et FIMASUCRE.

2009

Médaille FAO décernée au Groupe COSUMAR pour son rôle d'agrégateur de la filière sucrière.

2010

- Création de COSUMAGRI ;
- Présidence de l'ISO.

2011

Label RSE CGEM décerné à SURAC et COSUMAR SA.

2012

- Pionniers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'économie verte en Afrique ;
- Label RSE CGEM décerné à SUCRAFOR, SUNABEL et SUTA;
- Prix Vigéo «top performer RSE».

2013

- Cession par la SNI d'un bloc de 27,5% du capital de COSUMAR au Groupe Singapourien WILMAR ;
- Prix de «l'entreprise citoyenne de l'année 2013» décerné par le Rotary Club Mers Sultan Casablanca.

GOUVERNANCE

ACTIONNARIAT

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL EN 2014

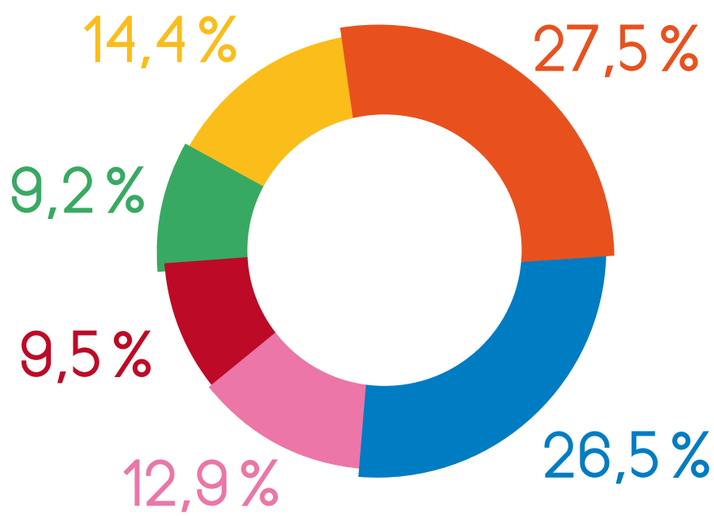

- WILMAR
- Investisseurs institutionnels marocains (AXA, CNIA, RMA Watanya, MAMDA, CMR, RCAR, Wafa Assurance)
- CIMR
- Autres institutionnels (MCMA, SCR, CDG, CFG, Wafa Gestion)
- SNI
- Marché

BOURSE

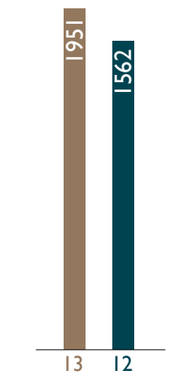

Cours action (DH)

Dividende par action (DH)

PER (%)

CONSEILS ET COMITÉS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sa mission est de définir les grands axes de développement stratégiques du Groupe COSUMAR, fixer le budget annuel et allouer les ressources financières.

LES ADMINISTRATEURS

M. **Abdellaziz ABARRO**
M. **Jean Luc Robert BOHBOT**
M. **Khalid CHEDDADI**
M. **KUOK Khoon Hong**
M. **Régis Karim SALAMON**
MAMDA représentée par M. **Hicham BELMRAH**
Wafa Assurance représentée par M. **Driss BENCHEIKH**
RCAR Représentée par M. **Hamid TAWFIKI**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. **Mohammed FIKRAT**

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Afin de renforcer l'efficacité des contrôles internes, d'accroître la performance opérationnelle et de responsabiliser les managers dans un souci de transparence, le Groupe COSUMAR a mis en place, en plus de son Conseil d'Administration et de son Comité de Direction, trois comités spécialisés :

LE COMITÉ DES RISQUES ET D'AUDIT

Sa mission est d'examiner l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques liés à l'activité du Groupe et de statuer sur la manière d'établir les comptes sociaux et consolidés :

- M. **Jean Luc Robert BOHBOT**
- M. **Khalid CHEDDADI**
- M. **Hamid TAWFIKI** (RCAR).

LE COMITÉ STRATEGIQUE

Sa mission consiste à approuver les orientations et projets stratégiques majeurs du Groupe proposés par le management ou par le Conseil et aussi de valider les budgets annuels du Groupe, les acquisitions, cessions, apports, baux ou crédit-bail dont le montant est supérieur à 100 millions de dhs.

M. **Jean Luc Robert BOHBOT**
M. **Mohammed FIKRAT**
M. **KUOK Khoon Hong**
M. **Driss BENCHEIKH** (Wafa Assurance)

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Sa mission est de veiller à la conformité des moyens humains déployés par le Groupe par rapport aux besoins exprimés, de statuer sur la rémunération du personnel dirigeant et de valider les recrutements, mutations, nominations et licenciements des cadres dirigeants.

- M. **Jean Luc Robert BOHBOT**
- M. **Mohammed FIKRAT**
- M. **Hicham BELMRAH** (MAMDA)

ÉQUIPE DIRIGEANTE

Premier plan, de gauche à droite

Mohcine BAKKALI
Directeur du Développement à l'International

Abdeljaouad SLAOUI
Directeur des Sucreries des Doukkala

Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI
Directeur de la Coordination de l'Amont Agricole et Technique et de la Communication

Mohammed Jaouad KHATTABI
Directeur Général Délégué de COSUMAR SA en charge de la Raffinerie et des Sucreries des Doukkala

Mohammed FIKRAT
Président Directeur Général

Hassan MOUNIR
Directeur Général Délégué de SURAC et SUNABEL

Mohamed Aziz DERJ
Directeur Développement Durable, Audit Interne et Gestion des Risques

Abdeljalil KADDOURY
Directeur du Conditionnement et de la Production à la Raffinerie

Deuxième plan, de gauche à droite

Tarik BOUATTIOUI
Directeur en Charge des Finances et du Contrôle de Gestion Groupe

Youssef MOUTRANE
Directeur en Charge du Développement du Système d'Information Groupe

Assou MAHZI
Directeur Général Adjoint, Chargé de Mission

Youssef BENSBAHOU
Directeur des Affaires Générales et des Relations Institutionnelles

Abdeslam HALOUANI
Directeur de SUCRUNION

Ahmed ECHATOUI
Directeur des Systèmes d'Information et des Ressources Humaines par intérim

Salah NAHID
Directeur de SUCRAFOR

Ali EL MOUJAHID
Directeur de SUTA

Imad GHAMMAD
Directeur des Achats

Abdelmotalib EL ABBADI
Directeur de AGA Ingénierie

VISION

PÉRENNITÉ DE LA FILIÈRE SUCRIÈRE

Le Groupe COSUMAR s'engage à accompagner la filière sucrière dans sa phase de mise à niveau et de modernisation en vue d'accroitre sa compétitivité. D'importants investissements prévus dans le contrat programme signé entre l'Etat et FIMASUCRE en Avril 2008 entrant dans le cadre du Plan Maroc Vert ont été réalisés et ont contribué fortement à l'amélioration globale des performances.

La vision du Groupe COSUMAR est de continuer d'être le pilier et le garant de la filière sucrière en jouant son rôle d'agro-industriel, agrégateur et promoteur socio-économique œuvrant à améliorer les pratiques agricoles et industrielles.

DÉFIS DU GROUPE À L'HORIZON 2016

Le Groupe COSUMAR projette de devenir un Groupe majeur de l'agroalimentaire en Afrique, diversifié dans ses activités, créateur durable de valeur et socialement responsable, pour toutes ses parties prenantes.

L'ensemble de ses collaborateurs se mobilisent pour la réalisation de nouveaux objectifs et défis à l'horizon 2016, à savoir l'atteinte d'une capacité d'extraction de 625 000 tonnes de sucre blanc à partir des plantes sucrières pour couvrir les besoins majeurs du marché national, la disposition d'un outil industriel compétitif répondant aux normes internationales, la spécialisation de ses sites de conditionnement, la gestion en interne de l'ingénierie et des projets industriels et enfin l'accompagnement du développement opérationnel des métiers pour atteindre l'excellence.

AMBITION EN AFRIQUE

Le Groupe COSUMAR ambitionne de se développer à l'international. Cette ouverture est motivée par une volonté de croissance externe sur un marché africain déficitaire et fortement demandeur. Les capacités industrielles excédentaires de COSUMAR permettent de répondre à cette demande.

Plusieurs opportunités se sont présentées à COSUMAR, à savoir l'existence de cibles potentielles en Afrique Subsaharienne, une stratégie nationale qui encourage l'investissement dans le sucre dans certains pays, la diminution progressive des exportations de l'Union Européenne, le deuxième producteur après le Brésil et enfin l'absence de taille critique régionale.

À cet effet, plusieurs pistes de diversification géographique ont été explorées par COSUMAR qui poursuit la prospection pour des partenariats ou des alliances potentielles en Afrique, puisant dans le fait que le continent représente un déficit en matière de sucre de 6 millions de tonnes par an.

En outre, l'ambition de COSUMAR de se développer dans le continent africain et sur toute la zone MENA converge avec celle de son actionnaire WILMAR déjà présent au Ghana, Ouganda, Nigeria et en Côte d'Ivoire. COSUMAR peut s'appuyer sur cette expérience africaine et de sa forte expertise tant au niveau agricole, industriel que commercial.

ACTIVITÉS

AMONT AGRICOLE

INDUSTRIEL

CONDITIONNEMENT

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

INNOVATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'ORIENTATION CLIENT

AMONT AGRICOLE

ANCRAGE FORT A L'AMONT AGRICOLE

A travers un travail sur les volets techniques, financiers et sociaux, le Groupe en tant qu'agrégateur reconnu, accompagne ses partenaires agriculteurs dans l'amélioration de leurs performances agricoles, dans l'optimisation de la consommation d'eau et l'utilisation des intrants, dans l'augmentation de la productivité en terme de sucre à l'hectare en vue de l'accroissement de leurs revenus.

INDUSTRIEL

LE PROCESS D'EXTRACTION DU SUCRE

Pour extraire le sucre contenu dans les plantes sucrières, la betterave et la canne à sucre sont soumises à un processus quasiment identique constitué de plusieurs opérations unitaires : l'épuration, la filtration, l'évaporation, la cristallisation, le séchage et le conditionnement.

Pour la betterave, ces opérations sont précédées par le lavage et la diffusion. Pour la canne à sucre, le broyage et la pression remplacent l'opération de diffusion propre à la betterave. Les procédés de son épuration sont également adaptés du fait que le jus de canne ne contient pas les mêmes résidus que le jus de betterave.

LE RAFFINAGE DU SUCRE BRUT IMPORTÉ

Le Groupe COSUMAR dispose d'une raffinerie du sucre brut située à Casablanca et dont la création remonte à 1929. Implantée à proximité du port de Casablanca, la raffinerie réceptionne le sucre brut importé du Brésil pour ensuite le stocker dans des silos dédiés. A l'heure actuelle, la capacité de stockage en sucre brut est de 75 000 tonnes.

Le sucre brut connait l'enchainement de plusieurs opérations avant sa transformation en sucre blanc raffiné à savoir, l'épuration, l'empattage, la fonte, la carbonatation, la filtration, la décoloration, l'évaporation, la cristallisation et le séchage. Il est ensuite prêt à être conditionné sous différentes formes de produits finis.

CHAINE DE VALEUR COSUMAR

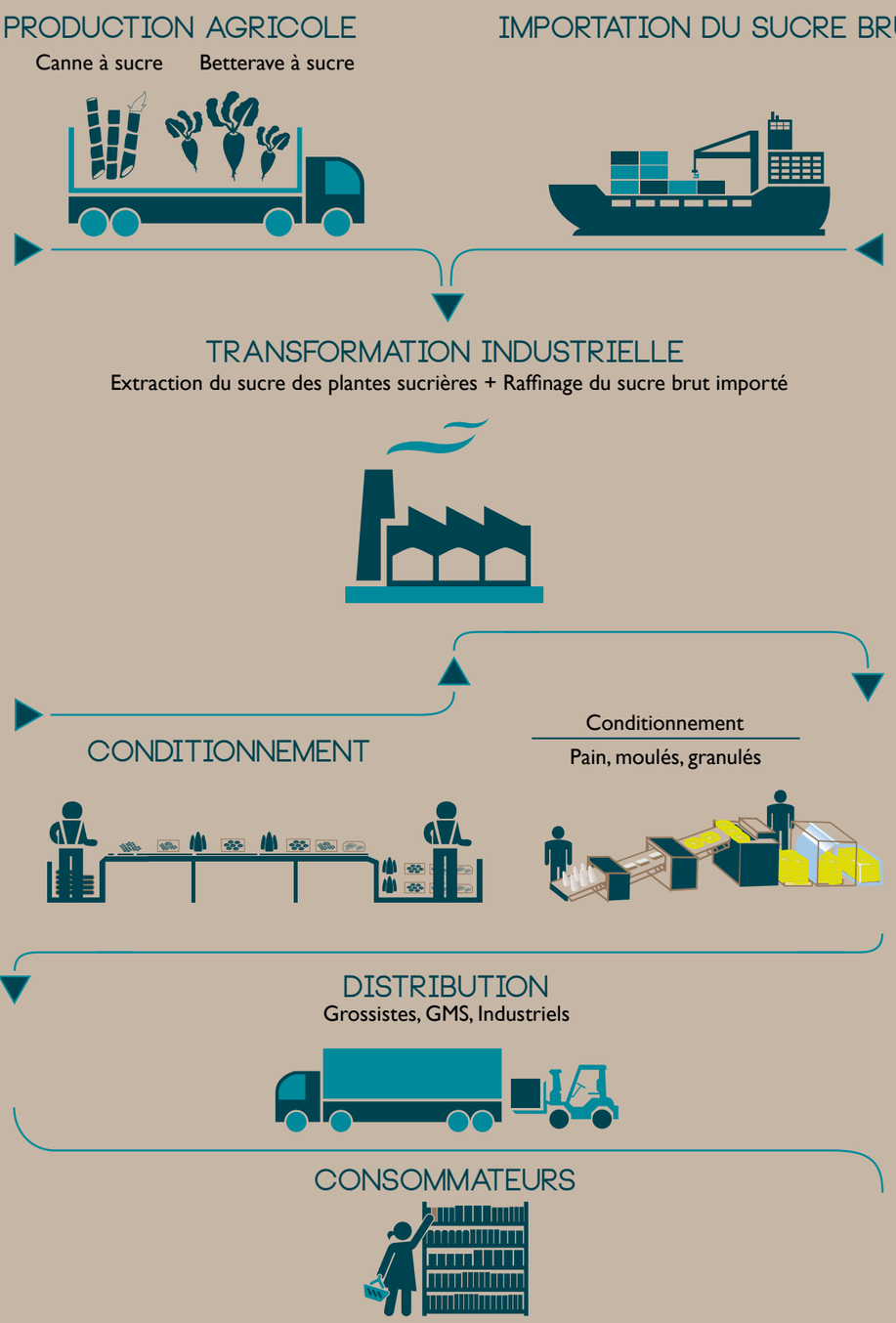

CONDITIONNEMENT

LA GAMME DE NOS PRODUITS

Le pain de sucre

Associé à des moments forts de la vie du marocain, le pain de sucre est servi lors de la cérémonie traditionnelle du thé mais également donné comme offrandes lors d'évènements comme le pèlerinage, les mariages et les naissances. Longtemps, cette forme s'est confondue avec le sucre.

Le Morceau

Le morceau de sucre est la forme moulée la plus connue dans le monde.

Commercialisé en boîte de 1 kg et en fardeau de 5 kg, il est utilisé le plus souvent dans le café.

Le Lingot

Forme inventée par COSUMAR dans les années 70, le lingot est utilisé pour préparer le thé à la menthe mais également le café (préparation à la manière traditionnelle). Il est commercialisé en boîte de 1 kg et en fardeaux de 5 kg.

Le Granulé

Forme utilisée par les industriels comme par les ménages, le granulé est commercialisé en sachet de 1 kg et 2 kg regroupé par 6, 12 ou 15 et sac de 50 kg s'adaptant ainsi à chaque installation de réception et de stockage des clients utilisateurs.

NOS CO-PRODUITS

Ils sont commercialisés pour les besoins de l'alimentation animale et la fabrication de levures.

Les pellets

La pulpe déshydratée sous forme de pellets est issue du traitement de la betterave et est utilisée largement comme matière première pour l'alimentation animale et du bétail en particulier.

La mélasse

La mélasse est le dernier sous produit du raffinage du sucre brut que l'on trouve sous forme d'un sirop très épais et également très visqueux. Elle est utilisée comme substrat pour la fabrication des levures.

La bagasse

La bagasse, résidu fibreux de canne à sucre, est utilisée comme bio-énergie dans les unités sucrières.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

L'approvisionnement régulier du marché national est une priorité pour le Groupe COSUMAR qui s'engage à fournir un produit conforme aux standards de qualité les plus rigoureux. Afin d'assurer une couverture optimale du territoire, COSUMAR a mis en place un circuit de distribution performant. Ainsi, dans 13 points de vente répartis dans l'ensemble du Royaume, les produits sont accessibles en quantité et dans les délais. L'approvisionnement est assuré par route et par rail.

13 POINTS DE VENTE PERMETTENT D'ASSURER UNE DISTRIBUTION PERFORMANTE DANS LE ROYAUME

INNOVATION, RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

AMONT AGRICOLE : RENFORCEMENT DE LA R&D

Dans le cadre du programme de R&D 2012-2013, plusieurs actions de recherche ont été mises en place dans l'ensemble des périmètres portant sur tous les aspects relatifs au développement de la betterave et de la canne à sucre.

CONVENTION DE PARTENARIAT COSUMAR-ITB

L'accompagnement de l'Institut Technique de Betterave en France de la filière sucrière marocaine consiste en une assistance technique sur tous les aspects agronomiques de la betterave à sucre. Le programme de collaboration pour la campagne 2012-2013 a porté sur :

- Cycle de formation à l'ITB : quatre sessions de formation à l'ITB en France sur les techniques d'installation, de conduite et d'analyse des résultats des essais…
- Observatoires agronomiques de la betterave à sucre :
  - Un réseau de 70 parcelles dans chaque périmètre pour le suivi du développement de la betterave à sucre et l'état phytosanitaire des parcelles ;
  - Trois sessions de formation animées par les experts de l'ITB à Tadla, Gharb-Loukkos et Doukkala sur les techniques de suivi des observatoires agronomiques…
- Estimation de la production par la technique de prise de vue photographique :
  - Mise en place d'une nouvelle méthode d'estimation de la production basée sur les techniques de prises de vue photographique et analyse image « Previbet » ;
  - Trois sessions de formation animées par les experts de l'ITB à Tadla, Gharb, Loukkos et Doukkala sur les techniques de prise de vue photographique…
- Positionnement du cycle de la betterave à sucre : détermination de la meilleure combinaison de date de semis et de récolte permettant un bon rendement et une bonne qualité technologique de la betterave à sucre.

CONVENTION DE PARTENARIAT FIMASUCRE-AMSP

FIMASUCRE a signé une convention de partenariat en 2012 avec l'Association Marocaine des Semences et Plants «AMSP» pour encourager l'utilisation des semences performantes adaptées aux conditions agropédoclimatiques de chaque périmètre et l'introduction des nouvelles technologies liées au secteur semencier.

Au titre de la campagne 2012-2013, des plates-formes d'essais variétaux ont été mises en place dans l'ensemble des périmètres betteraviers portant sur plusieurs thèmes.

CRÉATION D'UN CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES CULTURES SUCRIÈRES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre FIMASUCRE et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, un nouveau Centre de Recherche et Développement des Cultures Sucrières «CRCS» est en phase de mise en place dans le périmètre du Gharb sur une superficie de 40 ha. La mission de ce centre consiste à la production d'une partie des boutures de la canne à sucre et aussi la réalisation des programmes de recherche.

Un montant global de 10 millions de dirhams est prévu pour la création et l'équipement de ce centre qui sera financé, à part égale, par FIMASUCRE et l'Etat (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime).

ACTIONS DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT RÉGIONALES

Plusieurs actions de recherche sont conduites à l'échelle de chaque périmètre pour le développement des cultures sucrières et qui concernent principalement l'utilisation des feuilles et collets de la betterave à sucre comme engrais vert pour le sol, la mise en place d'une stratégie de désherbage des cultures sucrières, la rationalisation de la fertilisation des cultures, le choix de produits phytosanitaires efficaces et enfin le choix du meilleur système d'irrigation efficace et économe en eau.

UN PAIN DE SUCRE À L'ANCIENNE : LFARHA

COSUMAR a lancé la commercialisation, via le circuit traditionnel, d'un nouveau pain de sucre appelé « LFARHA ». Ce pain de sucre répond à des attentes exprimées par nos clients et grâce à une formule innovante de sirop, LFARHA a le parfum, la couleur, la fermeté et le goût du pain de sucre traditionnel. Il est proposé à tous nos clients qui apprécient ce produit emblématique de la convivialité marocaine.

Au niveau de la raffinerie, deux lignes de conditionnement sont dédiées à la fabrication du nouveau produit qui est ensuite emballé dans des caisses de 12 unités. Plébiscité par tous nos clients grossistes, le pain LFARHA est commercialisé dans nos points de vente tout autant que notre pain classique.

LEAN MANUFACTURING : LANCEMENT DU 1ER PROJET PILOTE À LA RAFFINERIE

L'un des piliers du projet d'entreprise « Cap vers l'excellence 2016» est le projet de Lean Manufacturing. Ce projet a été lancé avec succès au mois d'avril 2013 au sein de la Raffinerie et concerne une ligne du conditionnement « pain de sucre» et une ligne du conditionnement « morceaux».

Il vise l'identification et le suivi de toute source de perte afin d'améliorer la disponibilité des machines et la qualité des produits. Cette démarche sera généralisée auprès de toutes les entités du Groupe après aboutissement de cette première expérience.

L'ORIENTATION CLIENT

Dans le cadre du projet d'entreprise « Cap vers l'Excellence 2016», le Groupe COSUMAR évolue vers une culture commerciale orientée client et visant sa satisfaction. COSUMAR vise aussi à adopter un modèle de distribution permettant une meilleure fidélisation de sa clientèle et une densification de sa présence régionale.

Ainsi, la Direction Commerciale et Marketing s'est dotée d'une feuille de route permettant de relever les défis futurs induits par cette stratégie ambitieuse qui repose sur :

1. L'ORIENTATION MARCHÉ
2. LA SATISFACTION CLIENT
3. LA REFONTE DE LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION
4. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE L'EXPORT
5. L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX PROCESSUS MÉTIER ET CONDUITE DU CHANGEMENT

Cette démarche viendra réaffirmer la position de COSUMAR sur le marché, d'approcher davantage le client direct et le consommateur final et d'assurer leurs satisfaction et fidélité.

RESPONSABILITÉS

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ENGAGEMENT AU SERVICE DES HOMMES ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGRÉGATEUR ENGAGÉ AUPRÈS DE SES AGRICULTEURS

ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES REGIONS

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION AU SERVICE DE NOS COMPÉTENCES

La formation est un véritable levier pour le développement des compétences de nos collaborateurs et l'accompagnement au changement. Elle contribue à la mise en œuvre de nos objectifs stratégiques et au développement de l'excellence opérationnelle dans tous nos métiers.

Pour accompagner l'évolution du contexte environnemental de COSUMAR, plus de 6000 jours hommes de formation ont été réalisés en 2013. Des cycles longs répondant aux besoins des projets en cours et aux problématiques du Groupe COSUMAR ont été planifiés et destinés à nos collaborateurs pour développer leurs compétences et proactivité.

BILAN DE FORMATION

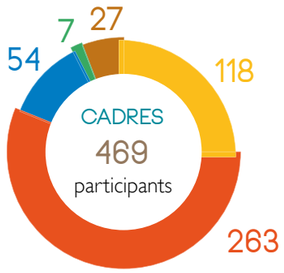

Nombre de collaborateurs cadres participants aux formations

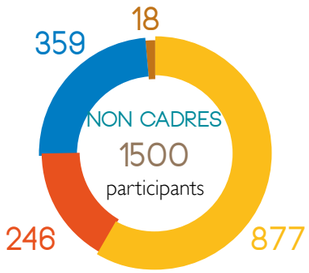

Nombre de collaborateurs non cadres participants aux formations

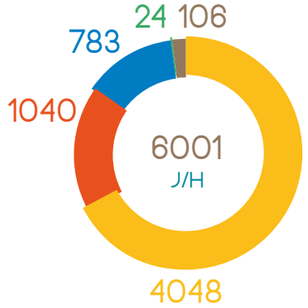

Nombre de jours hommes de formation réalisés

- Métier
- Management et développement personnel
- QSE
- Support
- Intégration

Les principaux thèmes de formation et d'accompagnement des ressources humaines abordés en 2013 :

- Le cycle de reconversion dédié à nos agents de maîtrise
- Le redéploiement de nos collaborateurs du pain turbiné
- Le cycle de formation sur l'efficacité énergétique
- Le cycle «Manager leader» à l'université ONA

LA CAPITALISATION DE NOS RESSOURCES HUMAINES

Le Baromètre social : un outil de veille et de pilotage incontournable

Plaçant son capital humain au coeur de sa stratégie de développement, Cosumar organise chaque année une enquête du Baromètre social à travers les différents sites du Groupe. Cette initiative permet aux collaborateurs d'exprimer leurs besoins et leurs attentes en toute confiance et confidentialité. Une fois obtenus, les résultats de l'enquête sont communiqués à l'ensemble du personnel de manière totalement transparente, favorisant ainsi les prises de décisions opérationnelles et stratégiques, l'échange d'expérience et le partage des bonnes pratiques.

LES AXES DE PROGRÈS

- Management : renforcer l'encadrement et le suivi des collaborateurs pour développer un style de management correspondant aux attentes ;
- Communication interne : favoriser une meilleure fluidité pour transmettre l'information et promouvoir l'image d'entreprise citoyenne ;
- Intégration et fidélisation des nouvelles recrues : développer une politique d'accompagnement favorisant l'intégration et encourager la culture de la performance pour assurer la relève dans les meilleures conditions ;
- Développement d'une culture commune : fédérer le personnel autour des valeurs du Groupe pour renforcer l'esprit d'appartenance à l'entreprise.

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

En tant qu'entreprise responsable, nous nous devons d'assurer un environnement sain et sécurisé à l'ensemble de nos collaborateurs et d'agir au quotidien pour maintenir l'objectif de zéro accident en veillant à leur offrir les meilleures conditions de travail. L'ensemble des sites sont aujourd'hui certifiés selon la norme NM 00.5 801 ou OHSAS 18001 version 2007 pour leur système de management Santé et Sécurité au Travail. Des actions de formation de prévention sur les risques au travail et le port des protections individuelles accompagnent de manière soutenue les mises en conformité de sécurité de nos équipements et installations.

UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Engagés pour la préservation d'une atmosphère motivante et saine, le management de COSUMAR et les partenaires sociaux maintiennent des échanges permanents et constructifs dans le cadre d'un dialogue basé sur la confiance et le respect mutuels.

SOURCING DES PROFILS À L'INTERNATIONAL

Le Groupe COSUMAR a participé cette année à deux forums RH à l'international. Le forum AMGE de Paris en janvier 2013 et le Carrefour Maghrébin à Lyon en mars 2013. Outre son rayonnement à l'international, la présence de COSUMAR à ces deux forums a permis à son service recrutement de répertorier des profils diplômés d'écoles françaises de renommée pouvant contribuer au développement de l'activité de COSUMAR.

DÉVELOPPEMENT DU E-RECRUTEMENT

Dans le but d'optimiser la gestion des candidatures online, une application «relation RH» du Groupe COSUMAR a été lancée. Grâce à son interface, les candidatures sont traitées en temps réel. En amont, la DRH pourrait ainsi avoir une meilleure visibilité sur l'état d'avancement des recrutements traités tout au long de l'année (diffusion d'annonces, historique des entretiens, état de suivi de chaque candidature). En aval, les demandeurs d'emplois et de stage pourront poster leur CV et remplir un formulaire détaillé on line, ce qui permet une meilleure segmentation de la demande / offre.

NOUVELLE POLITIQUE D'INTÉGRATION

Une nouvelle approche a été adoptée par COSUMAR pour l'amélioration de sa politique d'intégration. En effet, le processus en question a été revu afin de rendre les nouvelles recrues plus rapidement opérationnelles, productives et autonomes et permettre également une implication, un engagement durable, une adhésion à la culture et aux valeurs du Groupe, voire un sentiment d'appartenance à l'entreprise dès les premiers jours.

ENGAGEMENT AU SERVICE DES HOMMES ET DE L'ENVIRONNEMENT

UN SOUTIEN CONTINU DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ONG

COSUMAR s'investit aux côtés de la société civile dans une multitude d'œuvres caritatives et apporte un soutien moral et financier aux associations et organismes d'utilité publique.

Parmi les principales actions RSE envers la société civile :

- Organisation d'un concours récompensant les Meilleurs Projets de Fin d'Etudes sur la filière sucrière pour les établissements d'enseignements publics et privés ;
- Octroi de primes d'excellence destinées aux meilleurs bacheliers enfants de nos collaborateurs et de nos partenaires agriculteurs ;
- Encouragement des meilleurs agriculteurs de l'année dans les 5 régions d'implantation du Groupe COSUMAR ;
- Parrainage de groupements scolaires et construction d'écoles dans plusieurs régions ;
- Partenariat COSUMAR - Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) pour la mise en œuvre d'études relatives au Marketing et à la Communication du Groupe COSUMAR ;
- Contribution à la réduction du taux d'abandon scolaire avec Association Al Jisr par l'accompagnement d'écoles primaires ;
- Implication et participation des cadres de COSUMAR au programme de développement de l'esprit d'entreprise déployé au niveau des lycées avec l'association Injaz Al Maghreb ;
- Collaboration avec ENACTUS Morocco pour son programme d'aide aux populations à faibles revenus ;
- Sponsoring de la compétition des Jeunes Leaders Marocains ;
- Soutien de plusieurs manifestations culturelles et sportives tout au long de l'année.

LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe COSUMAR place la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie de développement durable. L'adoption de la certification ISO 14001 pour l'ensemble de ses sites de production en est une démonstration.

1. **Réduction de la consommation d'eau** à travers des investissements sur des dispositifs industriels qui ont permis de réaliser d'importantes économies d'eau et de diminuer les rejets liquides. Au niveau de l'amont agricole, Cosumar sensibilise les agriculteurs par rapport à l'économie d'eau et promeut les systèmes d'irrigation économiques en eaux en leur octroyant des moyens de financement pour les encourager à adopter ces techniques durables. A ce titre, et dans le cadre du Plan Maroc Vert, les agrégés des cultures sucrières bénéficient de subventions allant jusqu'à 100% pour l'ensemble des équipements.

2. **Sur le volet énergétique**, des améliorations ont été opérées dans les usines pour la réduction drastique des consommations des énergies fossiles. Le projet de la « chaudière à bagasse », initié par sa filiale SURAC (sucrerie de canne à sucre) et exploité par SUNABEL (sucrerie de betterave), a permis l'utilisation de l'excédent de bagasse de SURAC, permettant ainsi de réduire les émissions du CO2 d'environ 30000 tonnes /an et l'économie de la consommation de 7000 T/an de charbon. Ce projet a été enregistré au niveau du Conseil Exécutif MDP (Mécanisme de Développement Propre) des Nations Unies, devenant ainsi le 5ème projet marocain inscrit dans ce cadre.Toujours dans le cadre de l'économie d'énergie, la SUTA, filiale du Groupe Cosumar a développé la production de la pulpe ensilée en substitution de la production des pellets, ce qui permet la réduction de la consommation du fuel sécherie et par conséquent la réduction des émissions atmosphériques. En effet, la production de la pulpe ensilée est passée de 1694 tonnes en 2010 à 48000 tonnes en 2013, avec un objectif de 88 000 tonnes en 2014.

3. **Pour les rejets liquides**, une station de traitement des eaux usées a été installée à SUTA. De même, des systèmes de traitement des rejets liquides ont également été mis en place à SUCRAFOR et à la Sucrerie de Sidi Bennour. D'autres projets sont en cours d'étude à SUNABEL et à SURAC. Les eaux usées traitées des sucreries sont ensuite réutilisées pour des fins d'irrigation.

4. **Les déchets de la betterave à sucre** sont transformés en totalité en aliments de bétail, et les déchets de la canne à sucre sont utilisés en tant que combustible pour générer de l'électricité et de la vapeur dans le cadre de notre stratégie d'économie d'énergie. Les boues issues du nettoyage sont utilisées pour la fertilisation des sols des agriculteurs demandeurs.

AGRÉGATEUR ENGAGÉ AUPRÈS DE SES AGRICULTEURS

Considéré comme modèle d'agrégation réussi au Maroc, le Groupe COSUMAR a été primé par la FAO lors de la journée mondiale de l'alimentation, en octobre 2009, pour son rôle en tant qu'agrégateur de 80 000 partenaires agriculteurs.

Les conventions d'agrégation mises en place visent à renforcer davantage la relation gagnant-gagnant entre l'agrégateur et ses agrégés et faire bénéficier ces derniers des avantages prévus dans le cadre du Fond de Développement Agricole.

COSUMAR en tant qu'investisseur agro-industriel et qu'agrégateur responsable et solidaire, accompagne ses partenaires sur le plan financier, technique et social. En effet, ses missions se présentent comme suit :

1- L'ENCADREMENT DE LA PRODUCTION DES PLANTES SUCRIÈRES

- Approvisionnement et distribution des intrants ;
- Pré-financement des intrants : le financement s'élève annuellement à environ 400 millions de dhs ;
- Encadrement des agriculteurs au niveau de l'ensemble des étapes de production ;
- Pré-financement des opérations culturales (binage, traitement, récolte...) ;
- Encouragement de la création des sociétés de prestation de services agricoles ;
- Organisation de visites et missions pour les agriculteurs sur le plan national et international ;
- Organisation des journées d'études ;
- Défense des intérêts des agrégés auprès des Pouvoirs Publics (Accords de soutiens...) ;
- Mobilisation de moyens humains et matériels pour l'accompagnement de l'Amont Agricole ;
- Transfert des acquis de la Recherche et Développement aux agriculteurs.

2- LE TRANSPORT DE LA PRODUCTION

COSUMAR assure le chargement de la production des agriculteurs et son acheminement vers les sucreries à partir des exploitations de ses agrégés. L'opération mobilise un parc important de 1400 camions et 4 200 manutentionnaires pour le chargement. Cette activité permet de générer un Chiffre d'Affaires de 250 millions de dhs et créer des emplois directs et indirects dans les régions.

3- LA MODERNISATION DES CENTRES DE RÉCEPTION DES PLANTES SUCRIÈRES

COSUMAR a engagé ces dernières années d'importants investissements pour moderniser les centres de réception des plantes sucrières. Ces centres sont actuellement dotés de nouvelles technologies et fonctionnent sans aucune intervention humaine. Ces nouvelles conditions permettent de mettre au service de nos partenaires agriculteurs des centres répondant aux normes internationales garantissant une totale transparence. Ces centres sont dotés de laboratoires d'analyses accrédités selon la norme ISO 17025 pour assurer la qualité de l'analyse et des mesures.

4- UNE GARANTIE D'ACHAT DE LA PRODUCTION

Cette garantie intervient conformément aux décisions encadrées par l'Etat et signées entre COSUMAR et l'Union Nationale des Associations des Producteurs des Plantes Sucrières du Maroc (UNAPPSM).
Et pour cela, la filière sucrière a obtenu un appui de l'Etat sous forme de soutien aux agriculteurs :

- Augmentation du prix d'achat de la betterave à sucre et de la canne à sucre respectivement de 80 dhs/T et 50 dhs/T, appliqués successivement sur deux campagnes en 2012 et 2013 ;
- Accords de subventions pour les achats réalisés par les agriculteurs (semence monogerme, matériel agricole, ….) ;
- Encouragement d'importants investissements pour l'irrigation ;
- Subvention des agriculteurs de 6000 dhs/ha planté de canne pour encourager les nouvelles plantations de la canne à sucre ;
- Soutien et aide apportés aux agriculteurs sinistrés par la création d'un fond de solidarité pour un montant de 235 millions de dirhams, entre 2008 et 2012, financé paritairement par l'Etat et FIMASUCRE.

5- UN FOND DE SOLIDARITÉ POUR LES AGRICULTEURS

Compte tenu de la succession des aléas climatiques au cours des quatre dernières campagnes, FIMASUCRE a mis en place un fond de solidarité afin d'atténuer leurs impacts sur les agriculteurs sinistrés. Ce fond de solidarité vise exclusivement à faire face aux effets des évènements naturels exceptionnels et majeurs. Il est alimenté par les opérateurs interprofessionnels ainsi que par les contributions de l'Etat.

ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

COSUMAR contribue au développement socio-économique des villes qui se sont créées autour des sucreries, en pôles économiques, par l'encouragement à la création de sociétés prestataires et par la mise en place d'infrastructures de commodité.

UN ACTEUR MAJEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

+ 10 MILLIONS
de journées de travail/an au niveau de l'amont agricole

+ 20 ENTREPRISES PRESTATAIRES
de services de mécanisation avec un accompagnement technique et financier pour un montant global de **30 millions** de dhs/an

+ 2 000 EMPLOIS DIRECTS
+ 3 000 EMPLOIS INDIRECTS
dans l'industrie

+ 60 ENTREPRISES SPÉCIALISÉES
dans la distribution d'intrants générant un Chiffre d'Affaires annuel de **400 millions** de dhs/an

+ 5 ENTREPRISES DE TRANSPORTS
de la production des plantes sucrières générant un Chiffre d'Affaires de 250 millions de dirhams qui mobilisent plus de **1 400 camions**/an et **4 200 manutentionnaires** dans le chargement.

Cette vision stratégique permet la dynamisation économique des régions, le maintien des populations au service du développement local en luttant par exemple contre l'exode rural, mais surtout la valorisation des gros investissements de l'Etat (Barrages, réseau hydro-agricole…) avec le développement des autres activités connexes à la filière sucrière tel que l'élevage.

RÉTROSPECTIVE 2013

ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ INTERNATIONAL

CESSION DE 27,5 % DU CAPITAL DE COSUMAR AU GROUPE WILMAR

FEUILLE DE ROUTE 2013-2020

PROGRAMME DE RELANCE DE LA CANNE A SUCRE

PROJET D'ENTREPRISE "CAP VERS L'EXCELLENCE 2016"

LANCEMENT DE LA PHASE DE RÉALISATION DU PROJET IMPROVE

OUVERTURE VERS DE NOUVEAUX MARCHÉS

ACTIONS RSE

ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

DES VENTES EN RETRAIT AU PREMIER SEMESTRE, EN PROGRESSION AU SECOND

Les ventes de sucre se sont établies à 1 217 000 de tonnes en retrait de 0,6% par rapport à 2012. Cette baisse s'explique par la contraction exceptionnelle de 8,2% enregistrée au premier trimestre 2013 suite au déstockage massif opéré par les distributeurs en raison de problèmes de liquidités liés à la conjoncture difficile. Les ventes ont néanmoins repris leur progression normale à compter du second trimestre 2013, affichant ainsi une progression de 1,7% en moyenne sur les 9 derniers mois de l'année.

UNE NETTE AMÉLIORATION DES PERFORMANCES AGRICOLES

La campagne sucrière a été marquée par des conditions climatiques favorables. Des précipitations importantes ont été enregistrées au niveau de l'ensemble des périmètres sucriers avec une répartition régulière durant le cycle agricole de la betterave à sucre.

La production agricole réalisée au titre de la campagne 2013 a augmenté de 37% pour la betterave à sucre et de 13% pour la canne à sucre par rapport à la campagne précédente.

Par conséquent, la production du sucre issu des plantes sucrières a connu une hausse de 46% par rapport à 2012.

L'AUGMENTATION DU PRIX DU FUEL, UN FREIN AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SUCRIÈRE

La hausse continue des prix de produits énergétiques entrainée depuis juin 2012, liée en particulier au renchérissement du fuel et gasoil est de nature à pénaliser la production nationale de sucre issue de la transformation de la betterave dont le processus est fort consommateur de fuel et par conséquent le taux de couverture des besoins en sucre.

LE CLIMAT ET LES BONNES PERFORMANCES : DEUX FACTEURS MAJEURS DANS LA PRODUCTION SUCRIÈRE

ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ INTERNATIONAL

UNE PRODUCTION MONDIALE CONSÉQUENTE

L'année 2013 a été caractérisée par un surplus de sucre brut pour la quatrième année consécutive. Ceci s'est traduit par la reconstitution des stocks mondiaux et la consolidation à la baisse des cours de sucre brut pour atteindre des niveaux non enregistrés depuis 2010. Grâce aux bonnes conditions climatiques, les principaux pays producteurs ont réalisé de bonnes récoltes contribuant ainsi à une production mondiale de 181 millions de tonnes engendrant un surplus d'environ 5 millions de tonnes en 2013.

Néanmoins, les cours ont connu une hausse due à la demande soutenue des pays importateurs notamment la Chine.

LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

Les perspectives de l'année 2014 annoncent un équilibre entre la production et la consommation mondiale. Les premiers bilans montrent que la production mondiale serait au même niveau qu'en 2013 avec une consommation qui augmente d'environ 3 millions de tonnes, une fin de la phase excédentaire et un retour à l'équilibre offre/demande.

CESSION DE 27,5 % DU CAPITAL DE COSUMAR AU GROUPE WILMAR

Le 15 avril 2013, SNI a conclu un accord stratégique visant l'adossement de COSUMAR à un partenaire agro-industriel de référence, le premier Groupe agroalimentaire asiatique WILMAR International. Au terme de cet accord, le holding a cédé 27,5 % du capital de la société. Cette cession a mis fin à un processus qui a duré deux ans.

Ce nouveau partenaire possède une forte expertise tant au niveau agricole, industriel que commercial et est en ligne avec la stratégie nationale consistant à favoriser l'amont agricole, de manière à garantir au pays un certain niveau d'autosuffisance pour une denrée aussi essentielle que le sucre. Son engouement vis-à-vis de COSUMAR a été motivé par le positionnement du Groupe en tant que leader agro-industriel dans son domaine et agrégateur de plus de 80 000 agriculteurs.

Par ailleurs, la décision du Groupe COSUMAR de s'ouvrir sur d'autres marchés internationaux et notamment l'Afrique, concorde avec la stratégie de développement de son nouvel actionnaire WILMAR, sur qui, il peut s'appuyer pour conquérir de nouveaux marchés confirmant l'ambition de se développer dans le continent africain et sur toute la zone MENA. Ainsi COSUMAR pourra bénéficier de l'expérience africaine de ce géant mondial qui est déjà présent au Ghana, Ouganda, Nigeria et en Côte d'Ivoire.

FEUILLE DE ROUTE 2013-2020

Compte tenu du rôle stratégique de la filière sucrière et afin de consolider les acquis et de capitaliser sur les réalisations du contrat programme 2008-2013, une feuille de route à l'horizon de 2020 est convenue entre l'Etat et FIMASUCRE pour poursuivre le développement des performances de la filière sucrière.

Pour l'amont agricole sucrier, cette feuille de route vise à atteindre les objectifs suivants pour la filière :

- l'extension progressive des superficies réalisées annuellement en cultures sucrières pour atteindre 105 700 ha dont 77 500 ha de betterave à sucre et 28 200 ha de canne à sucre ;
- l'amélioration du rendement en sucre à l'hectare.

Pour l'outil industriel, COSUMAR projette d'améliorer parallèlement à l'augmentation des superficies, les capacités de traitement des sucreries à 62 500 tonnes/jour pour suivre l'évolution effective de la production des plantes sucrières.

D'autres dispositions sont également prises pour garantir un cadre global adéquat en terme d'organisation de la filière et aussi sur le plan réglementaire.

PROGRAMME DE RELANCE DE LA CANNE A SUCRE

La feuille de route établie à l'horizon 2020 vise l'extension des superficies plantées en canne à sucre dans les périmètres du Gharb et Loukkos et l'amélioration des performances de cette culture. A cet effet, SURAC et ses partenaires réunis dans le cadre des comités techniques régionaux, ont mis en place un programme de relance de la canne à sucre visant à lever toutes les contraintes de développement de cette culture.

ALÉAS CLIMATIQUES :

Les périmètres du Gharb et Loukkos sont sujets à des perturbations climatiques ayant un impact négatif sur la culture de la canne à sucre (gel survenu en 2005 et 2012, inondations…).

PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ :

- Implantation de la canne à sucre dans les zones non inondables ;
- Introduction de variétés tolérantes au gel ;
- Mise en place d'un fond de soutien.

ENDETTEMENT DES AGRICULTEURS VIS-À-VIS DES ORMVA :

Les dettes cumulées ont atteint un niveau élevé contraignant l'atteinte des objectifs de nouvelles plantations.

PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ :

- Mise en place de solutions provisoires avec les ORMVA pour apporter les garanties de recouvrement des créances d'eau d'irrigation pour les plantations en cours moyennant l'utilisation de la subvention ;
- Négociations avec l'Etat pour l'abandon des frais financiers (30% de l'endettement) et rééchelonnement de la dette principale sur des périodes de 5 à 10 ans.

COÛT ÉLEVÉ DE L'INSTALLATION DE LA CANNE À SUCRE :

Le coût d'installation de la canne à sucre s'établit à 24 000 dhs/ha et la première récolte se fait après 18 mois.

PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ :

Mise en place d'une subvention à la plantation de 6000 dhs.

MODE D'IRRIGATION NON ADAPTÉ À LA CULTURE DE LA CANNE À SUCRE :

Prédominance du mode d'irrigation gravitaire et aspersif avec des charges d'irrigation qui dépassent 8 000 dhs/ha et un réseau d'irrigation dégradé.

PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ :

Encouragement des agriculteurs à s'équiper en goutte à goutte à travers :

- Une subvention dans le cadre de l'agrégation de la culture de la canne à sucre ;
- Une convention COSUMAR-UNAPPSM-Crédit Agricole du Maroc facilitant l'accès au financement.

ATTRACTIVITÉ DE LA CULTURE :

La canne à sucre n'offre pas un avantage concurrentiel vis-à-vis des cultures pratiquées dans les périmètres du Gharb et Loukkos (revenu annuel de l'ordre de 20000 dhs/ha).

PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ :

Amélioration de la productivité de la culture par :

- Amélioration du niveau du rendement ;
- Optimisation des charges (irrigation).

PATRIMOINE VARIÉTAL :

Trois variétés âgées de plus 30 ans constituent la totalité du patrimoine. Elles sont toutes à maturité tardive, excepté L62, et sensibles au gel.

PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ :

Redynamisation du Centre Technique de la canne à sucre à travers une convention de recherche s'articulant autour des principaux points suivants :

- Sélection variétale et la libération des variétés disponibles (quatre) à l'horizon 2016 ;
- Conclusion d'une convention avec l'ONSSA et le Centre Technique de la canne à sucre pour la mise en quarantaine des nouvelles variétés ;
- Fédération des partenaires (APPS, ORMVA, INRA, ONSSA) dans le cadre du programme d'introduction des nouvelles variétés performantes et adaptées aux conditions marocaines ;
- Conclusion d'une convention de partenariat avec l'institut «eRcane» ayant pour objectif de disposer de nouvelles variétés à partir de boutures en 2016 et à partir des fuzz en 2025, à travers :
  - Mise en place de trois stations de sélection répondant aux conditions pédo-climatiques des zones de production de la canne à sucre ;
  - Mise en place d'un protocole de sélection de variétés et d'introduction de fuzz ;
  - Introduction et multiplication de boutures de canne à sucre présélectionnées à l'étranger ;
  - Formation des ressources humaines chargées du projet.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC "ERCANE" :

Une convention de partenariat avec l'Institut de Recherche sur la canne à sucre «eRcane» de l'île de la Réunion a été conclue pour le développement variétal de la canne à sucre. Un plan d'actions est mis en place pour l'installation des stations de sélection variétale dans le Gharb et le Loukkos, la multiplication et l'introduction des boutures permettant un bon rendement et une bonne qualité technologique. En 2013, trente deux nouvelles variétés de la canne à sucre ont été introduites au niveau de la station de quarantaine de l'ONSSA de Bouznika.

Valoriser la ressource canne
eRcane

LA RECHERCHE POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

PROJET D'ENTREPRISE "CAP VERS L'EXCELLENCE 2016"

Après 2012, le Groupe COSUMAR entre dans une nouvelle ère orientée vers l'excellence dans chacun de ses métiers. L'ambition du Groupe est de devenir un acteur majeur de l'agroalimentaire en Afrique.

Diversifié dans ses activités, créateur durable de valeur, socialement responsable, le Groupe s'est toujours distingué par ses engagements forts. Ainsi la position du Groupe sera renforcée tant sur le plan national que régional.

Le projet d'entreprise «Cap vers l'Excellence 2016» intègre un programme de 64 chantiers reposant sur 5 axes stratégiques :

- Le renforcement de notre orientation marché en consolidant notre image de marque et en plaçant le client au centre de nos préoccupations ;
- Le choix de recourir à la croissance externe pour saisir les opportunités régionales ;
- La diversification de nos activités en développant des filières connexes à forte valeur ajoutée ;
- L'excellence opérationnelle érigée comme moteur principal de notre développement ;
- Le positionnement de notre capital humain autour de la culture de l'excellence.

LANCEMENT DE LA PHASE DE RÉALISATION DU PROJET IMPROVE

Le Groupe a entamé, depuis 8 ans, une transformation stratégique et opérationnelle réfléchie et progressive qui témoigne de la volonté de COSUMAR de rentrer dans une nouvelle dynamique motivée par l'excellence dans chacun de ses métiers. Ainsi, le projet IMPROVE a été lancé pour accompagner l'évolution des activités du Groupe par l'intégration d'un nouveau Système d'Information.

Le programme IMPROVE porte ainsi une double ambition : l'excellence opérationnelle et la modernisation des Systèmes d'Information.

Actuellement, le projet a entamé la phase de réalisation qui consiste à déployer les trajectoires métiers et SI et définir les référentiels métiers.

DATES CLÉS DU PROJET

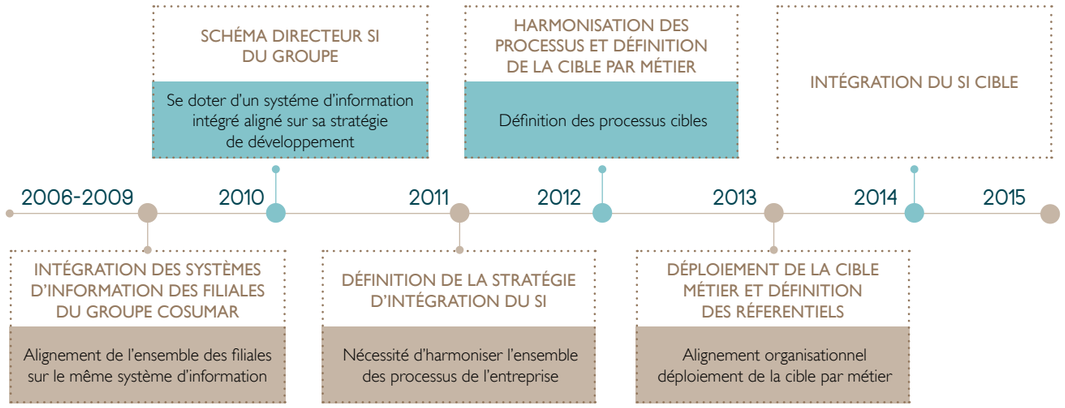

OUVERTURE VERS DE NOUVEAUX MARCHÉS

COSUMAR a commencé ses premières opérations d'export vers la Mauritanie, le Canada, la Guinée Conakry, les Pays Bas, l'Albanie, la Turquie et la Syrie.

Cette démarche a été motivée par les bonnes performances agronomiques pendant la campagne 2013 et par la capacité de production actuelle dépassant les besoins du marché qui permet de satisfaire les besoins d'autres marchés extérieurs.

Le sucre est exporté sous forme de pain, de lingot, de morceau et de granulé en 50 kg sous la marque Nmer ou conditionné sous la marque du client suivant un cahier des charges spécifique. De nouveaux formats de sacs 50 kg en emballage renforcé ont été adoptés spécialement pour ces opérations. Le sucre exporté est soumis au régime d'admission temporaire du sucre brut qui ne bénéficie d'aucune subvention.

ACTIONS RSE

RÉALISATIONS SUR LE PLAN QSE

L'activité QSE a été marquée par les principales actions suivantes :

- Obtention du prix d'excellence de la gestion sécurisée des Polychlorobiphényles par le Ministère de l'Environnement pour SUTA ;
- Mise en service partielle à SUCRAFOR de la station de traitement des rejets liquides à partir du mois de juin 2013 ;
- Renouvellement de la certification QSE au niveau des sites de SUNABEL Ksar-El-Kebir, SURAC Mechraâ Bel Ksiri et SUTA ;
- Renouvellement de la certification RSE de SUTA ;
- Reconduction de la certification QSE du site de SURAC Ksibia et de l'accréditation des laboratoires de réception de SURAC Mechraâ Belksiri et SURAC Ksibia.

UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES POUR COSUMAR

En vue de formaliser ses principes et de définir les règles communes du Groupe, COSUMAR a publié en 2013 la première version de son Code d'Ethique et de Conduite des Affaires qui vient définir les règles communes qui doivent guider les comportements des collaborateurs du Groupe et garantir aussi leurs droits.

NOUVEAU JOURNAL INTERNE "SUCREXCELLENCE"

Pour accompagner les chantiers du projet d'entreprise Cap vers l'Excellence 2016, un nouveau journal interne baptisé « Sucrexcellence » a vu le jour et vient remplacer l'ancienne publication « Indimage info ».

Cette nouvelle publication trimestrielle se caractérise par son nouveau look, sa nouvelle ligne éditoriale et son nouveau format à la fois pratique et moderne. Elle retrace de manière concise les actualités « phare » du Groupe et met en avant les projets et réalisations de Cosumar.

1ÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE RSE

Outre la présentation du bilan QSE de 2012 et la démarche RSE du Groupe, la journée RSE organisée en octobre 2013 a été marquée par la présentation et l'explication du Code d'Éthique et de Conduite des Affaires du Groupe, ainsi qu'une communication autour des valeurs du Groupe.

À l'issue de la journée, des Prix Takdir et des certificats de reconnaissance ont été distribués respectivement aux sites et aux collaborateurs ayant contribué au développement de la démarche RSE et atteint les meilleures performances en terme de Qualité, de Sécurité et d'Environnement du Groupe au titre de l'année 2012.

ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DE NOS COLLABORATEURS ET LEURS FAMILLES

UN NOUVEAU CENTRE D'ESTIVAGE

Dans le cadre du développement social du Groupe et pour répondre aux attentes de ses collaborateurs en matière d'estivage, COSUMAR a acquis deux appartements situés dans le complexe de Bahia Golf Beach de Bouznika qu'elle met à disposition de ses cadres et directeurs.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ENFANTS DE SES COLLABORATEURS

Tout au long de l'année, le Groupe COSUMAR met en œuvre une série d'actions sociales au profit des enfants de ses collaborateurs pour contribuer à leur épanouissement.

Ainsi, chaque année le Groupe COSUMAR organise une action de circoncision au profit des enfants de ses collaborateurs et leur offre des bons d'achat à l'occasion de Achoura.

Les enfants ont la possibilité d'intégrer les colonies de vacances organisées chaque été par le Groupe COSUMAR où de nombreuses activités culturelles, sportives et artistiques leur sont proposées en compagnie de quelques enfants de SOS villages en vue de développer leur intégration sociale.

PRIME D'EXCELLENCE POUR NOS MEILLEURS BACHELIERS

En reconnaissance des efforts déployés au cours de leurs études secondaires, 5 bacheliers enfants de nos collaborateurs ayant obtenu les meilleures notes à l'examen du baccalauréat ont été primés d'un montant de 20 000 dhs chacun pour leur faciliter l'insertion aux études supérieures.

ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES PARTENAIRES AGRICULTEURS ET LEURS FAMILLES

PRIME D'ENCOURAGEMENT AU PROFIT DES ENFANTS PRODUCTEURS DES PLANTES SUCRIÈRES

Le Groupe COSUMAR a lancé en 2013 une nouvelle initiative au profit des enfants des producteurs de plantes sucrières pour récompenser la réussite des enfants les plus méritants et les encourager à poursuivre leurs études supérieures.

Une prime d'encouragement de 10 000 dhs a été attribuée à chacun des cinq meilleurs bacheliers enfants de nos agriculteurs dans les cinq régions d'implantation du Groupe sur la base des conditions d'éligibilité préétablies et des résultats obtenus au Baccalauréat.

PRIMES DE MÉRITE AUX FEMMES AGRICULTEURS DE PLANTES SUCRIÈRES

Une autre action a été initiée en 2013 en faveur des femmes agriculteurs des plantes sucrières dans les cinq régions d'implantation du Groupe qui vient récompenser les meilleures performances réalisées avec l'octroi d'une prime d'encouragement d'une valeur de 2 500 dhs à chacune des cinq meilleures femmes agriculteurs de chaque région.

UN NOUVEAU NUMÉRO VERT À SURAC

Afin de mieux répondre aux besoins des agriculteurs et assurer une proximité constante avec ses partenaires régionaux, un numéro vert a été mis en service par SURAC. Il est ouvert 24h/24 à l'ensemble des producteurs et des partenaires pour répondre à leurs questions et à leurs réclamations.

PARTENARIAT COSUMAR - FONDATION ZAKOURA POUR L'ALPHABÉTISATION DES FEMMES DE NOS PRODUCTEURS DE PLANTES SUCRIÈRES

COSUMAR place l'éducation au cœur de ses préoccupations et a conclu un partenariat avec la Fondation Zakoura pour lancer un programme d'alphabétisation des femmes et filles de ses partenaires agriculteurs des plantes sucrières.

La première action a été lancée dans la région du Gharb au Douar Rzazka auprès de 100 femmes qui se sont inscrites au programme d'alphabétisation pour l'année 2013-2014.

Oeuvre créée dans le cadre du concours lancé auprès des étudiants de l'Ecole des Beaux Arts de Casablanca en 2011

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ONG

LE PAIN DE SUCRE À L'HONNEUR À L'ÉCOLE DES BEAUX ARTS DE CASABLANCA

Dans le cadre de son ouverture sur la formation, COSUMAR a entrepris un projet de collaboration avec l'école des Beaux Arts de Casablanca où il a mis en compétition les étudiants de 3ème année pour la création d'emballages festifs pour le pain de sucre à l'issue de laquelle trois étudiants ont été récompensés par le Groupe COSUMAR.

PARTENARIAT ENTRE LE GROUPE COSUMAR ET L'ASSOCIATION AL JISR

Depuis 2009, COSUMAR contribue, en partenariat avec l'association Al Jisr, à la réduction du taux d'abandon scolaire et participe à l'instauration d'une véritable démarche de développement durable dans les écoles parrainées.

En 2013, une autre initiative a été lancée dans chacune des écoles parrainées, pour récompenser les trois meilleurs élèves ayant obtenu les meilleures notes à l'examen régional de fin de cycle primaire.

PARRAINAGE DE LA COMPÉTITION "JLM" POUR L'ENVIRONNEMENT

Pour promouvoir l'entreprenariat sociétal, COSUMAR a parrainé la compétition de l'association «Jeunes Leaders Marocains» de 2013 à l'issue de laquelle les équipes sélectionnées ont reçu les trophées de COSUMAR pour l'environnement. Le programme «Jeunes Leaders Marocains» vise à encadrer et à former les jeunes étudiants marocains de l'enseignement supérieur public et privé, en vue de créer et de gérer des activités génératrices de revenus pour les populations démunies.

CONTRIBUTION À L'OPÉRATION "1 MILLION DE CARTABLES"

A la rentrée scolaire 2012-2013, le Groupe COSUMAR a participé à une vaste action nationale pour la distribution d'un million de cartables auprès des écoliers défavorisés de l'école publique marocaine et faciliter ainsi leur rentrée scolaire.

RECONNAISSANCES MÉRITÉES

LE MAROC ÉLU MEMBRE EXÉCUTIF À L'ASSOCIATION MONDIALE DES PLANTEURS DE BETTERAVE ET DE CANNE À SUCRE

Suite à la tenue de son conseil à New Delhi en mars 2013, le comité de l'Association Mondiale des Planteurs de Betterave et de Canne à Sucre «AMPBCS» a élu le Maroc en tant que membre de son conseil exécutif. Le Maroc est un membre actif de l'AMPBCS depuis 2008 et a été désigné pour l'organisation de la 33ème session de son conseil en mai 2012.

CERTIFICATION DE LA RAFFINERIE DE CASABLANCA

L'année 2013 a été très riche en événement RSE, le plus marquant étant la certification en avril 2013 de la raffinerie de Casablanca qui dispose désormais d'un système de management intégré conforme aux référentiels ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001, et ce, suite à l'audit de certification conduit par une équipe d'auditeurs IMANOR.

COSUMAR nommée Entreprise Citoyenne de l'Année 2013

Au vu de la pertinence des actions réalisées, de l'implication de ses collaborateurs dans les projets à caractères sociaux et de son label RSE de la CGEM, le Groupe COSUMAR a obtenu le Prix de L'Entreprise Citoyenne de l'Année 2013, délivré par le Rotary Club de Mers Sultan Casablanca.

Prix de «l'Entreprise Citoyenne de l'année 2013» décerné à COSUMAR par le Rotary Club Mers Sultan Casablanca

«Evanescence», par Mohamed ELBELLAOUI. Oeuvre créée dans le cadre du concours lancé auprès des étudiants de l'Ecole des Beaux Arts de Casablanca en 2011

SUTA OBTIENT LE PRIX NATIONAL DE LA QUALITÉ

Le Prix National de la Qualité pour l'année 2013 a été décerné à SUTA pour la catégorie des grandes entreprises industrielles.Toujours dans la même catégorie, des certificats d'encouragements pour la sécurité ont été octroyés à SUNABEL Ksar El Kebir et SURAC Mechraâ Belksiri.

OBTENTION DE L'AUTORISATION SANITAIRE DE L'ONSSA

Les filiales du Groupe COSUMAR ont obtenu l'autorisation sanitaire de leurs activités de production et de conditionnement du sucre au lendemain de la mise en application des dispositions fixées par la loi n° 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires.
Ces autorisations ont été délivrées par l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA).

PRIX DE L'EXCELLENCE DE LA GESTION SÉCURISÉE DES POLYCHLOROBIPHÉNYLES

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de la gestion sécurisée et d'élimination des Polychlorobiphényles «PCB» au Maroc, nos filiales SURAC, SUTA, SUCRAFOR et COSUMAR SA ont obtenu le Prix de l'Excellence de la gestion sécurisée des «PCB».

PRIX DU PARTENARIAT UNIVERSITÉ-ENTREPRISE

Un prix de partenariat Université-Entreprise a été décerné à l'IAV Hassan II en novembre 2013 à Dakhla à l'occasion de la 2ème rencontre internationale de Recherche et Développement, et ce, pour la distinction de la coopération en matière de Recherche et Développement avec le Groupe COSUMAR sur «l'optimisation de la fertilisation minérale de la betterave à sucre et de la canne à sucre au Gharb et au Loukkos».

PRÉSIDENCE DU RÉSEAU KILIMANDJARO DES ACTEURS DE LA RSE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

COSUMAR a assuré la présidence du réseau Kilimandjaro à la 3ème édition du Forum International des Pionniers de la RSE en Afrique, tenu à Accra au Ghana en novembre 2013 avec comme objectif la co-construction par l'Afrique et pour l'Afrique d'une RSE adaptée au contexte africain.

Il est à rappeler que Cosumar assure aussi la Présidence de l'Association pour le Développement de la Responsabilité Sociétale des Organisations au Maroc «RSO au Maroc».

RENOUVELLEMENT DES RECONNAISSANCES

En 2013, COSUMAR SA et SURAC ont connu le renouvellement de leur label RSE CGEM. SUTA, SUNABEL et SUCRAFOR ont, quant à elles, tenu des audits de suivi en vue de son renouvellement. L'ensemble des audits de suivi de certification QSE et d'accréditation 17025 se sont réalisés dans les meilleures conditions et se sont soldés par des avis favorables pour le maintien de ces reconnaissances.

RÉSULTATS

PERFORMANCES FINANCIÈRES

PERFORMANCES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

PERSPECTIVES D'AVENIR

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES SOCIAUX

PERFORMANCES FINANCIÈRES

COMPTES SOCIAUX

Le Chiffre d'Affaires de COSUMAR SA atteint 4 737 millions de dhs marquant une baisse de 2,2% par rapport aux réalisations de 2012.

(en Millions de dhs)

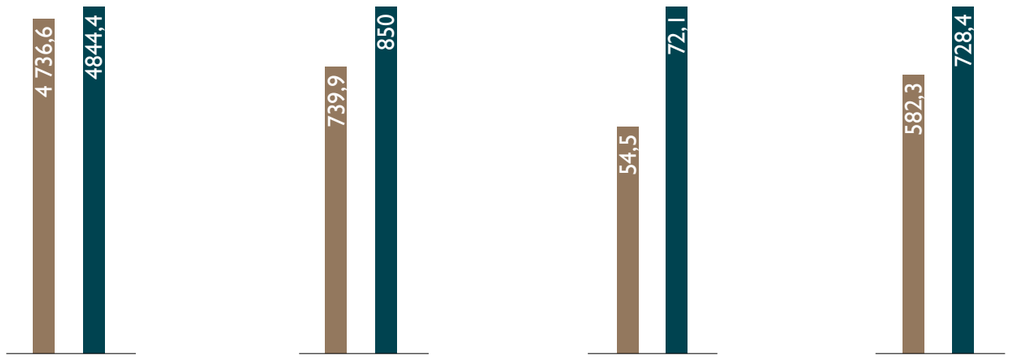

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat d'exploitation Consolidé IFRS ressort à 993 millions de dhs en progression de +1,8% par rapport à l'exercice précédent.

(en Millions de dhs)

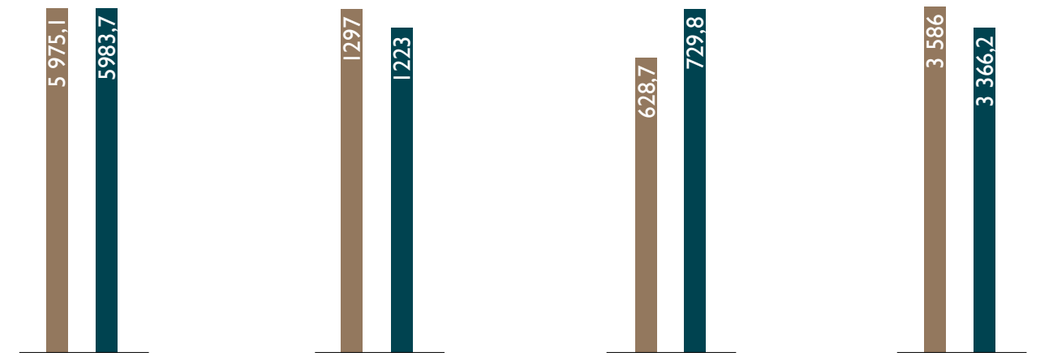

PERFORMANCES INDUSTRIELLES

EXTRACTION À PARTIR DES PLANTES SUCRIÈRES

La production de sucre blanc s'établit à 361,1 milliers de tonnes et évolue de +113,9 milliers de tonnes par rapport à 2012. Elle s'explique par l'augmentation des superficies récoltées, l'amélioration des rendements à l'hectare, de la richesse traitée ainsi que du taux d'extraction Groupe.

(en milliers de tonnes)

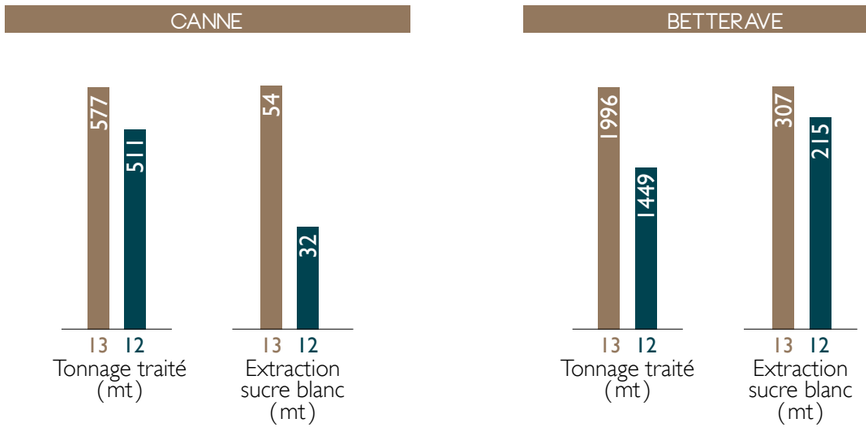

RAFFINAGE DU SUCRE BRUT IMPORTÉ

Le niveau de la production de l'activité raffinage est en baisse de -27,6 milliers de tonnes suite à l'amélioration de la production de sucre locale. Le raffinage chez les filiales s'améliore de 13,1 milliers de tonnes pour assurer une couverture optimale du marché national et afin de reconstituer les stocks des produits finis.

(en milliers de tonnes)

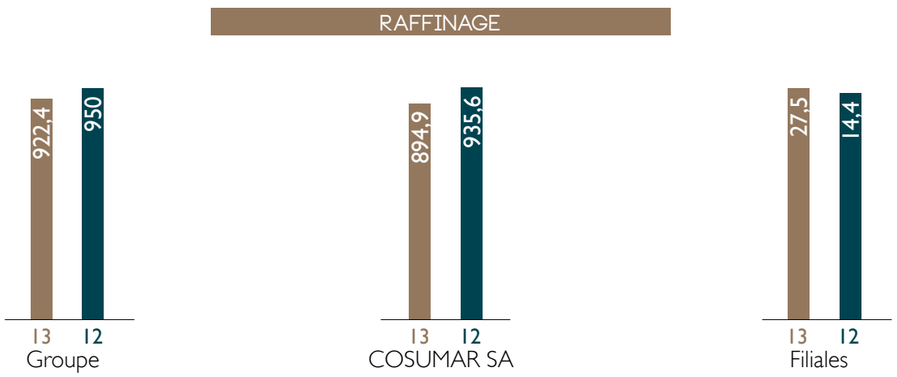

La production de la raffinerie a évolué comme suit :

(en milliers de tonnes)

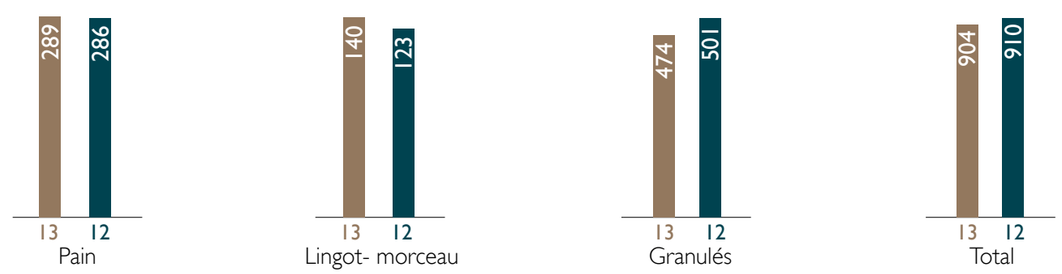

INVESTISSEMENTS

(en Millions de dhs)

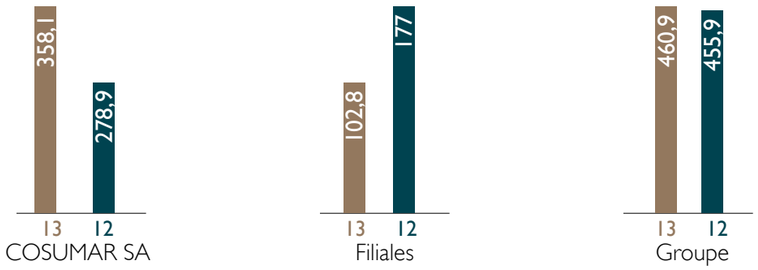

PERFORMANCES AGRICOLES

SUPERFICIES INSTALLÉES (EN HA)

La superficie globale installée en cultures sucrières au titre de la campagne 2012-2013 s'élève à 37 000 ha contre 34 900 ha en 2011-2012 avec une réalisation de 76% du programme.

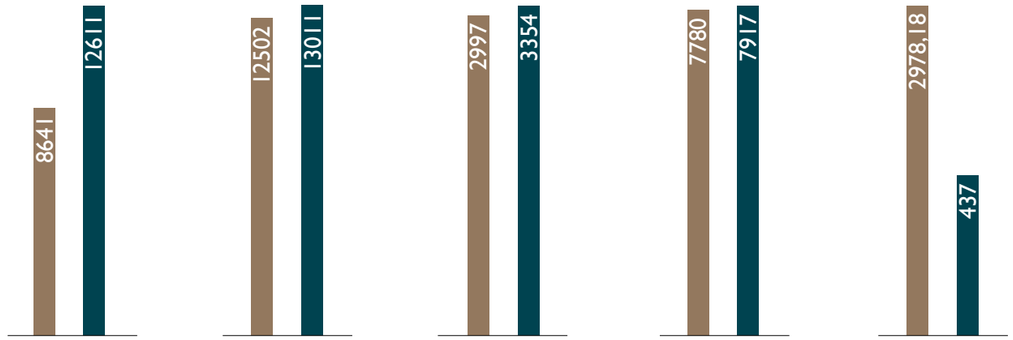

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES SEMÉES MÉCANIQUEMENT (EN%)

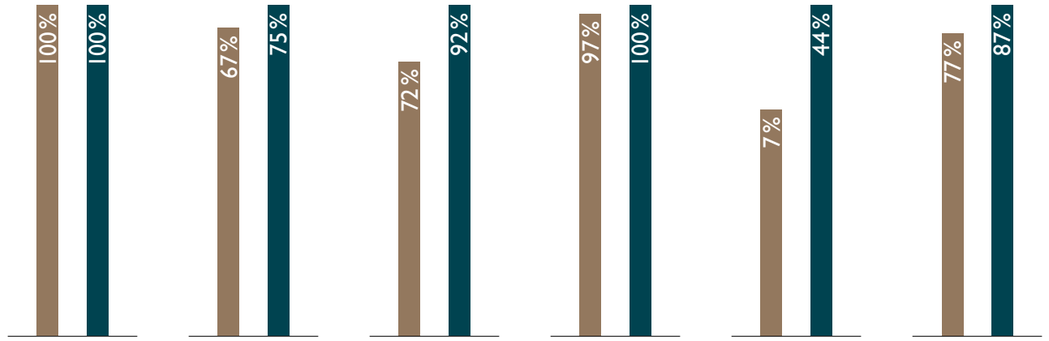

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES SEMÉES EN MONOGERME (EN %)

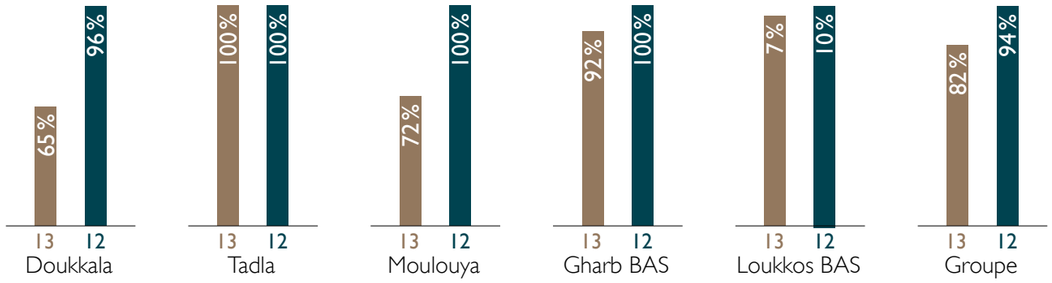

EVOLUTION DES SUPERFICIES RÉCOLTÉES (EN HA)

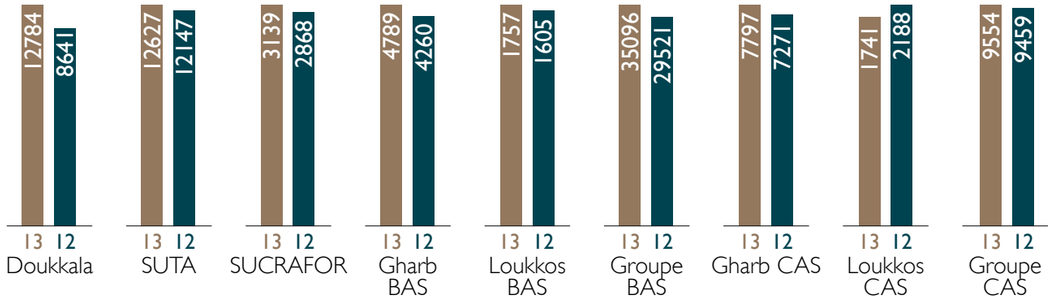

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES RÉCOLTÉES MÉCANIQUEMENT (EN %)

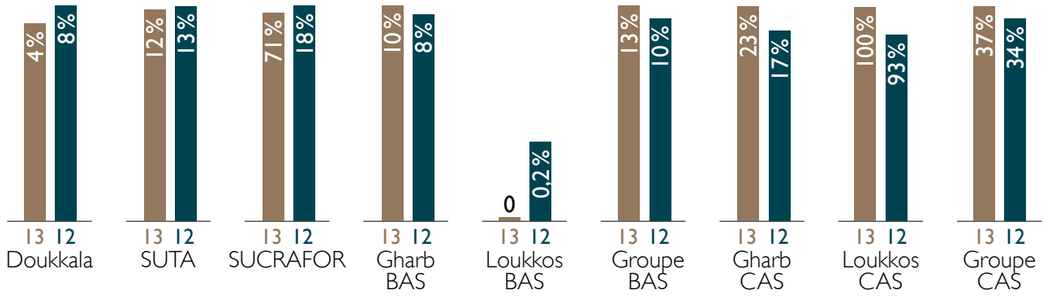

PERSPECTIVES D'AVENIR

LA NECESSITÉ DE REVALORISATION DU PRIX DU SUCRE

L'amélioration continue des performances agricoles et industrielles associées à des conditions climatiques favorables, permettent une meilleure productivité de la filière, plus d'attractivité des plantes sucrières ainsi qu'un accroissement des revenus des agriculteurs.

La feuille de route 2013-2020 conclue entre les Pouvoirs Publics et FIMASUCRE viendra consolider les acquis réalisés en vue de l'augmentation des superficies pour atteindre 77 500 ha de betterave à sucre et 22 900 ha de canne à sucre et du rendement sucre. En parallèle, les extensions de capacités de l'outil industriel seront opérées en fonction de l'évolution effective de la production agricole.

Néanmoins l'impact important dû à l'augmentation du prix du fuel intervenue depuis juin 2012 conjuguée à la décision de l'indexation du fuel industriel avec une hausse globale de plus de 2 000 dhs/tonne de fuel, soit +60%, affecte l'équilibre économique de la filière, entrave l'effort de développement et freine les investissements prévus notamment au niveau des sucreries de betteraves fort consommatrices de fuel. Cette situation nécessite des mesures urgentes d'accompagnement et de revalorisation du prix du sucre en vue de permettre de réaliser et d'assurer la rentabilité des investissements importants programmés.

COMPTES SOCIAUX (COSUMAR SA)

BILAN - ACTIF

Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013
(en dirhams)

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	11 861 089,15	9 008 392,11	2 852 697,04	3 884 778,76
	• Frais préliminaires	-	-		
	• Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089,15	9 008 392,11	2 852 697,04	3 884 778,76
	• Primes de remboursement des obligations	-	-		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	19 239 434,00	2 776 433,00	16 463 001,00	16 463 001,00
	• Immobilisations en recherche et développement	-	-		
	• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-		
	• Fonds commercial	19 239 434,00	2 776 433,00	16 463 001,00	16 463 001,00
	• Autres immobilisations incorporelles	-	-		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 437 226 604,34	2 777 636 317,81	1 659 590 286,53	1 551 688 852,35
	• Terrains	107 700 774,28	-	107 700 774,28	57 620 184,28
	• Constructions	566 737 293,04	287 944 536,03	278 792 757,01	251 803 247,20
	• Installations techniques, matériel et outillage	3 429 746 570,15	2 260 141 129,36	1 169 605 440,79	851 856 346,43
	• Matériel de transport	28 544 999,84	24 950 420,27	3 594 579,57	5 230 927,13
	• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	244 337 141,69	204 600 232,15	39 736 909,54	36 906 284,49
	• Autres immobilisations corporelles	-			
	• Immobilisations corporelles en cours	60 159 825,34		60 159 825,34	348 271 862,82
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 635 560 502,27	40 200,00	1 635 520 302,27	1 637 357 524,42
	• Prêts immobilisés	14 028 369,84	-	14 028 369,84	16 709 791,99
	• Autres créances financières	1 284 447,22	-	1 284 447,22	1 284 447,22
	• Titres de participations	1 620 247 685,21	40 200,00	1 620 207 485,21	1 619 363 285,21
	• Autres titres immobilisés	-	-		
	ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	-		-	-
	• Diminution des créances immobilisées	-			
	• Augmentation des dettes financières	-			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	6 103 887 629,76	2 789 461 342,92	3 314 426 286,84	3 209 394 156,53
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	1 111 705 243,17	22 030 657,98	1 089 674 585,19	888 437 993,50
	• Marchandises	-	-		
	• Matières & fournitures consommables	478 176 673,17	21 632 420,98	456 544 252,19	491 180 448,24
	• Produits en cours	-	-	-	-
	• Produits intermédiaires & produits résiduels	20 718 919,61	-	20 718 919,61	20 506 856,31
	• Produits finis	612 809 650,39	398 237,00	612 411 413,39	376 750 688,95
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 831 564 402,47	13 872 209,58	1 817 692 192,89	2 598 704 677,67
	• Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	10 275 268,16		10 275 268,16	7 666 283,52
	• Clients & comptes rattachés	232 084 673,19	3 491 341,74	228 593 331,45	170 188 023,14
	• Personnel	24 477 054,54	-	24 477 054,54	26 093 671,25
	• Etat	1 163 018 841,91		1 163 018 841,91	2 050 928 892,35
	• Comptes d'associés	7 900 000,00	-	7 900 000,00	4 000 001,00
	• Autres débiteurs	382 529 424,84	10 380 867,84	372 148 557,00	326 507 828,48
	• Comptes de régularisation Actif	11 279 139,83		11 279 139,83	13 319 977,93
	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	-			
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	217 530,44		217 530,44	118 658,65
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 943 487 176,08	35 902 867,56	2 907 584 308,52	3 487 261 329,82
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE - ACTIF	39 677 331,57	-	39 677 331,57	78 614 024,48
	• Chèques & valeurs à encaisser	11 233 443,32	-	11 233 443,32	
	• Banque, T.G. & C.C.P.	26 792 364,21	-	26 792 364,21	68 989 668,19
	• Caisse, Régies d'avances & accréditifs	1 651 524,04		1 651 524,04	9 624 356,29
	TOTAL III	39 677 331,57		39 677 331,57	78 614 024,48
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	9 087 052 137,41	2 825 364 210,48	6 261 687 926,93	6 775 269 510,83

BILAN - PASSIF

Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013
(en dirhams)

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	2 709 935 831,33	2 546 788 899,77
	• Capital social ou personnel (1)	419 105 700,00	419 105 700,00
	• moins actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé.....		
	• Primes d'émission, de fusions d'apport	34 564 369,70	34 564 369,70
	• Ecarts de réévaluation	-	-
	• Réserve légale	41 910 570,00	41 910 570,00
	• Autres réserves	1 631 503 925,82	1 322 503 925,82
	• Report à nouveau (2)	598 634,25	329 271,92
	• Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
	• Résultat net de l'exercice (2)	582 252 631,56	728 375 062,33
	TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)	2 709 935 831,33	2 546 788 899,77
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	477 522 833,92	457 834 112,10
	• Subventions d'investissement	-	-
	• Provisions réglementées	477 522 833,92	457 834 112,10
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	440 000 000,00	80 000 000,00
	• Emprunts obligataires	-	-
	• Autres dettes de financement	440 000 000,00	80 000 000,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	52 653 132,73	104 881 721,96
	• Provisions pour risques & charges	52 653 132,73	104 881 721,96
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	• Augmentation des créances immobilisées	-	-
	• Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 680 111 797,98	3 189 504 733,83
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 183 799 083,67	2 941 175 090,68
	• Fournisseurs & comptes rattachés	1 969 838 421,70	2 391 794 719,02
	• Clients créditeurs, avances & acomptes	7 524 696,00	7 632 299,26
	• Personnel	33 943 105,05	31 454 227,43
	• Ogranismes sociaux	11 978 476,80	10 688 228,28
	• Etat	34 540 087,66	76 842 178,09
	• Comptes d'associés	43 391 879,36	329 542 495,36
	• Autres créanciers	38 570 144,08	32 985 559,52
	• Comptes de régularisation-passif	44 012 273,02	60 235 383,72
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (G)	217 530,44	118 658,65
	ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (H) (Eléments circulants)	2 576 881,34	540 812,40
	TOTAL II (F+G+H)	2 186 593 495,45	2 941 834 561,73
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE-PASSIF	394 982 633,50	643 930 215,27
	• Crédits d'escompte	-	-
	• Crédits de trésorerie	-	-
	• Banques de régularisation	394 982 633,50	643 930 215,27
	TOTAL III	394 982 633,50	643 930 215,27
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	6 261 687 926,93	6 775 269 510,83

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Exercice du 1er/01/2013 au 31/12/2013
(en dirhams)

	NATURE	OPÉRATIONS PROPRES À L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION	7 665 509 229,02		7 665 509 229,02	7 336 549 339,20
	• Vente de marchandises (en l'etat)	-	-	-	-
	• Vente de biens & services produits	4 736 569 986,03	-	4 736 569 986,03	4 844 409 979,09
	CHIFFRE D'AFFAIRES	4 736 569 986,03	-	4 736 569 986,03	4 844 409 979,09
	• Variation de stocks de produits (1)	234 798 765,49		234 798 765,49	-33 706 903,61
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	• Subventions d'exploitation	2 606 185 725,71	-	2 606 185 725,71	2 413 890 631,88
	• Autres produits d'exploitation	54 640 705,84	-	54 640 705,84	48 990 683,80
	• Reprises d'exploitation :Transferts de charges	33 314 045,95		33 314 045,95	62 964 948,04
	TOTAL I	7 665 509 229,02		7 665 509 229,02	7 336 549 339,20
	II CHARGES D'EXPLOITATION	6 946 240 795,37	-20 596 449,29	6 925 644 346,08	6 486 559 564,75
	• Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
	• Achats consommés (2) de matières & fournitures	6 033 474 775,86	-20 596 449,29	6 012 878 326,57	5 615 668 525,02
	• Autres charges externes	298 333 843,47		298 333 843,47	287 367 763,75
	• Impôts & taxes	13 317 159,47		13 317 159,47	11 120 812,63
	• Charges de personnel	328 034 004,18		328 034 004,18	325 671 675,93
	• Autres charges d'exploitation	1 524 594,43	-	1 524 594,43	4 880 000,00
	• Dotations d'exploitation	271 556 417,96	-	271 556 417,96	241 850 787,42
	TOTAL II	6 946 240 795,37	-20 596 449,29	6 925 644 346,08	6 486 559 564,75
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			739 864 882,94	849 989 774,45
FINANCIER	IV PRODUITS FINANCIERS	99 766 353,96	-	99 766 353,96	112 141 699,94
	• Produits des titres de participation & autres titres financiers	90 959 935,00	-	90 959 935,00	105 436 387,50
	• Gains de change	6 686 179,57	-	6 686 179,57	4 977 804,03
	• Intérêts & autres produits financiers	2 001 580,74	-	2 001 580,74	1 614 332,59
	• Reprises financières :Transfèrts de charges	118 658,65	-	118 658,65	113 175,82
	TOTAL IV	99 766 353,96	-	99 766 353,96	112 141 699,94
	V CHARGES FINANCIÈRES	45 279 369,65	-	45 279 369,65	40 012 763,88
	• Charges d'intérêts	44 810 350,64	-	44 810 350,64	39 800 911,51
	• Pertes de changes	251 488,57	-	251 488,57	92 682,78
	• Autres charges financières	-	-	-	510,94
	• Dotations financières	217 530,44	-	217 530,44	118 658,65
	TOTAL V	45 279 369,65		45 279 369,65	40 012 763,88
	VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			54 486 984,31	72 128 936,06
	VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			794 351 867,25	922 118 710,51
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS	127 202 430,17	-	127 202 430,17	162 934 581,53
	• Produits des cessions d'immobilisations	352 000,00	-	352 000,00	12 649 036,84
	• Subvention d'équilibre	-	-		
	• Reprises sur subventions d'investissement	-	-		
	• Autres produits non courants	1 432 987,46	-	1 432 987,46	68 951,79
	• Reprises non courantes :Transferts de charges	125 417 442,71	-	125 417 442,71	150 216 592,90
	TOTAL VIII	127 202 430,17	-	127 202 430,17	162 934 581,53
	IX CHARGES NON COURANTES	142 799 975,86	-	142 799 975,86	122 382 780,71
	• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	-	-	-	677 717,73
	• Subventions accordées	-	-		
	• Autres charges non courantes	48 524 501,68	-	48 524 501,68	77 072 795,80
	• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	94 275 474,18	-	94 275 474,18	44 632 267,18
	TOTAL IX	142 799 975,86	-	142 799 975,86	122 382 780,71
	X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-15 597 545,69	40 551 800,82
	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			778 754 321,56	962 670 511,33
	XII IMPOTS SUR LES RÉSULTATS	196 501 690,00		196 501 690,00	234 295 449,00
	XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)			582 252 631,56	728 375 062,33
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			7 892 478 013,15	7 611 625 620,67
	XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			7 310 225 381,59	6 883 250 558,34
	XVI RÉSULTAT NET (XIV - XV)			582 252 631,56	728 375 062,33

(1) Variation de stock : stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-).
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

EY Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050
Casablanca - Maroc

PRICEWATERHOUSECOOPERS
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca - Maroc

AUX ACTIONNAIRES DE COSUMAR
8, rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société COSUMAR, comprenant le bilan, le compte des produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l 'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de gestion font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3.187.458.665,25 dont un bénéfice net de MAD 582.252.631,56.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société COSUMAR au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée par la loi 20-05, nous vous informons que la société COSUMAR a procédé au cours de l'exercice 2013 à :

- la création de la société INTERNATIONAL COSUMAR COMPANY LIMITED «INCOMAR» avec un capital de KMAD 422 totalement libéré détenue à 100% par COSUMAR S.A. ,
- la création de la société GAFA INTERNATIONAL COMPANY LIMITED «GIC» avec un capital de KMAD 422 totalement libéré, détenue à 100% par COSUMAR S.A.

Casablanca, le 10 mars 2014-06-10

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG
Abdelmejid FAIZ
Associé

PRICE WATERHOUSE
Aziz BIDAH
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

(en millions de dirhams)

ACTIF	31-DÉC-13	31-DÉC-12
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	0,1	0,1
Immobilisations corporelles	3 945,0	3 806,8
Immeubles de placement	63,7	63,7
Autres actifs financiers	144,5	159,5
- Prêts et créances	*97,4*	*113,2*
- Actifs disponibles à la vente	*47,1*	*46,3*
ACTIF NON COURANT	4 349,5	4 226,2
Stocks et en-cours	1 513,8	1 185,6
Créances clients	245,9	171,2
Autres débiteurs courants	2 398,6	3 125,0
Trésorerie et équivalent de trésorerie	74,5	93,8
ACTIF COURANT	4 232,8	4 575,7
TOTAL ACTIF	8 582,3	8 801,9

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

(en millions de dirhams)

PASSIF	31-DÉC-13	31-DÉC-12
Capital	419,1	419,1
Primes d'émission et de fusion	34,6	34,6
Réserves	2 488,8	2 167,0
Résultat net part du groupe	628,7	729,8
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA SOCIETE MERE	3 571,2	3 350,5
Intérêts minoritaires	14,8	15,8
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	3 586,0	3 366,2
Provisions	31,3	41,1
Avantages du personnel	175,6	241,0
Dettes financières non courantes	970,8	136,4
- Dettes envers les établissements de crédit	*970,8*	*136,4*
Impôts différés Passifs	549,5	494,9
Autres créditeurs non courants	4,8	5,6
PASSIF NON COURANT	1 732,0	919,0
Dettes financières courantes	815,7	1 349,6
- Dettes envers les établissements de crédit	*778,1*	*1 296,5*
- Instruments dérivés de couverture	*37,6*	*53,2*
Dettes fournisseurs courantes	2 134,8	2 549,8
Autres créditeurs courants	313,7	617,2
PASSIF COURANT	3 264,2	4 516,7
TOTAL PASSIFS	4 996,2	5 435,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	8 582,3	8 801,9

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)

	DÉC-13	DÉC-12
Chiffre d'affaires	5 975,1	5 983,7
Autres produits de l'activité	3 567,0	2 746,0
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	9 542,1	8 729,7
Achats	(7 342,2)	(6 647,7)
Autres charges externes	(450,4)	(426,4)
Frais de personnel	(420,9)	(404,7)
Impôts et taxes	(31,5)	(27,9)
Amortissements et provisions d'exploitation	(321,3)	(262,3)
Autres produits et charges d'exploitation nets	17,5	15,3
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	(8 548,8)	(7 753,6)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	993,2	976,0
Cessions d'actifs	0,6	160,3
Autres produits et charges d'exploitation non courants	0,3	10,1
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	994,1	1 146,4
Produits d'intérêts	10,6	9,9
Charges d'intérêts	(93,9)	(89,7)
Autres produits et charges financiers	12,0	2,2
RÉSULTAT FINANCIER	(71,3)	(77,6)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	922,8	1 068,8
Impôts exigibles	(229,7)	(239,1)
Impôts différés	(53,7)	(87,4)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	639,4	742,3
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	639,4	742,3
Résultat des activités abandonnées	(10,3)	(10,7)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	629,1	731,6
Intérêts minoritaires	(0,4)	(1,7)
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	628,7	729,8
Résultat net par action en dirhams		
- de base	150,0	174,1
- dilué	150,0	174,1

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)

	DÉC-13	DÉC-12
Résultat de l'exercice	629,1	731,6
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	9,0	0,0
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0,0	0,0
RÉSULTAT GLOBAL	638,0	731,6
Intérêts minoritaires	(0,4)	(1,7)
RÉSULTAT GLOBAL NET - PART DU GROUPE	637,7	729,8

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	RÉSERVES NON DISTRIBUÉES	VARIATION DE L'EXERCICE DES ÉCARTS ACTUARIELS	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2012	419,1	34,6	2 610,5	0,0	3 064,2	18,1	3 082,2
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0		0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :							
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	419,1	34,6	2 610,5	0,0	3 064,2	18,1	3 082,2
VARIATION CP POUR 2012							
Résultat net de la période			729,8		729,8	1,7	731,6
Pertes et profits de réévaluation des AFS					0,0		0,0
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	729,8		729,8	1,7	731,6
Dividendes distribués			-419,0		-419,0	-2,9	-421,9
Autres transactions avec les actionnaires			-24,5		-24,5	-1,1	-25,6
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	0,0	0,0	-443,5	0,0	-443,5	-4,0	-447,6
AU 31 DÉCEMBRE 2012	419,1	34,6	2 896,8	0,0	3 350,5	15,8	3 366,2
AU 1ER JANVIER 2013	419,1	34,6	2 896,8	0,0	3 350,5	15,8	3 366,2
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-2,3	4,4	2,2	0,1	2,2
Corrections des erreurs N-1 :			0,0		0,0		0,0
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	419,1	34,6	2 894,5	4,4	3 352,6	15,8	3 368,4
VARIATION CP POUR 2013							
Résultat net de la période			628,7		628,7	0,4	629,1
Pertes et profits de réévaluation des AFS					0,0		
Gains / pertes actuariels				9,0	9,0	0,0	9,0
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	628,7	9,0	637,7	0,4	638,0
Dividendes distribués			-419,1		-419,1	-1,4	-420,5
Autres transactions avec les actionnaires			0,0		0,0	0,0	0,0
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	0,0	0,0	-419,1	0,0	-419,1	-1,4	-420,5
AU 31 DÉCEMBRE 2013	419,1	34,6	3 104,1	13,4	3 571,2	14,8	3 586,0

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)

	DÉC-13	DÉC-12
Résultat net de l'ensemble consolidé	629,1	731,6
AJUSTEMENTS POUR		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	254,0	161,9
Autres ajustements	(16,6)	(2,3)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	866,5	891,1
Elimination de la charge (produit) d'impôts	283,4	326,5
Elimination du coût de l'endettement financier net	83,4	79,8
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET IMPÔT	1 233,2	1 297,4
Incidence de la variation du BFR	(102,4)	(843,4)
Impôts différés	0,0	(0,2)
Impôts payés	(229,7)	(239,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	901,1	214,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(460,9)	(455,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,7	218,1
Autres flux	19,9	21,3
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(440,3)	(216,5)
Emprunts	901,5	3,3
Remboursement d'emprunts	(67,0)	(216,4)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(419,1)	(419,0)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(1,4)	(2,9)
Coût de l'endettement financier net	(83,4)	(79,8)
Variation des comptes d'associés	(292,4)	300,8
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	38,2	(414,4)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRESORERIE	499,1	(416,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(1 202,6)	(786,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(703,6)	(1 202,6)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	499,1	(416,2)

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2009, le Groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée «Regroupement des entreprises» dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dés 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe COSUMAR sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2013.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :
Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé.

Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit ou ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc.

Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUCRAFOR	90,96%	90,96%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 Décembre 2013 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050
Casablanca - Maroc

101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca - Maroc

AUX ACTIONNAIRES DE COSUMAR
8, rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RESUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société COSUMAR et de ses filiales (Groupe COSUMAR) au 31 décembre 2013, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état de flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 3.586 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 621,1 millions.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ses états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information financière (IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au deuxième paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes l'internationales d'Information Financières (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons notre attention sur le fait que le cadre de la mise en œuvre de la garantie de passif fiscal prévue dans le contrat d'acquisition des sucreries SUTA, SUNABEL, SURAC et SUCRAFOR, le groupe COSUMAR a constaté dans ses comptes les montants de redressement fiscaux déjà clos, et a réclamé à l'Etat le remboursement desdits-redressements. Selon le management, le groupe COSUMAR est également en droit de réclamer le remboursement des préjudices fiscaux qui découleraient d'autres contrôles éventuels. Ainsi, l'effet de la mise en jeu de toute la garantie de passif fiscal n'est pas encore définitif à ce jour.

Casablanca, le 10 mars 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG
Abdelmejid FAIZ
Associé

PRICE WATERHOUSE
Aziz BIDAH
Associé

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050
Casablanca - Maroc

101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca - Maroc

AUX ACTIONNAIRES DE COSUMAR
8, rue EL Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1 - 1 CONVENTIONS PRÉALABLEMENT AUTORISÉES PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 - 1 - 1 Convention de prestation de conditionnement entre COSUMAR et SUNABEL (convention écrite)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de SUNABEL.
Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre COSUMAR et SUNABEL dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2013
- Rémunération : - 321 MAD/T (HT) pour le 1kg
  - 250 MAD/T (HT) pour le 2kg

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 7.223, décaissé à hauteur de KMAD 3.119.

1 -1 -2 Convention de prestation de raffinage et de conditionnement entre COSUMAR et SUNABEL (convention écrite)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de SUNABEL.
Nature te objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage et de conditionnement du sucre brut entre COSUMAR et SUNABEL dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2013
- Rémunération : - 600 MAD/T (HT) pour le 50 kg
  - 850 MAD/T (HT) pour le 2 kg
  - 921 MAD/T (HT) pour le 1kg

Le montant comptabilité en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 11.522, non encre décaissé.

1 - 1 - 3 Convention de prestation de raffinage et de conditionnement entre COSUMAR et SURAC (convention écrite)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de SURAC.
Nature et objet de la convention : la convention prévoit des prestations de raffinage et de conditionnement du sucre brut entre COSUMAR et SURAC dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2013
- Rémunération : - 600 MAD/T (HT) pour le 50 kg
  - 850 MAD/T pour le 2 kg
  - 921 MD/T (HT) pour le 1 kg

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 4.928, décaissé à hauteur de KMAD 922.

1 - 1 - 4 Convention de prestation de conditionnement entre COSUMAR et SURAC (convention écrite)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de SURAC.
Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre COSUMAR et SURAC dans le cadre de l'optimisatin de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2013
- Rémunération : - 321 MAD/T (HT) pour le 1 kg
  - 250 MAD/T (HT) pour le 2 kg
  - 830 MAD/T (HT) pour le lingot et le morceau

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 8.320, décaissé à hauteur de KMAD 7.955.

1 - 1 - 5 Convention de prestation de conditionnement entre COSUMAR et SUTA (Convention écrite)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de SUTA.
Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre COSUMAR et SUTA dans le cadre de l'optimiation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2013
- Rémunération : - 830 MAD/T (HT) pour le lingot et le morceau
  - 700 MAD/T (HT) pour le pain de sucre
  - 250 MAD/T (HT) pour le 1kg et le 2kg

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 6.352, décaissé à hauteur de KMAD 6.277.

1 - 1 - 6 Contrat de prestation de services entre COSUMAR et WILMAR

Personne concernée : Monsieur Jean Luc BOHBOT est un administrateur commun de WILMAR et de COSUMAR.
Nature et objet de la convention : Au titre de cette convention, WILMAR effectue au profit de COSUMAR des prestations dans les domaines de la stratégie, de l'assistance technique-commerciale, de l'assistance à l'investissement, et de l'assistance financière.

Modalité essentielles :

- Durée : Période du 16/10/2013 au 31/12/2013
- Rémunération : 0,425% du Chiffre d'Affaires, plafonnée à 12,5 millions de Dhs.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 2.621, non encore décaissé.

1 - 1 - 7 Contrat de prestations de services entre COSUMAR et SNI

Personne concernée : Monsieur Hassan BOUHEMOU est président Directeur Général de SNI et Administrateur de COSUMAR.
Nature et objet de la convention : Au titre de cette convention, SNI effectue au profit de COSUMAR des prestations dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance informatique et d'audit.

Modalités essentielles :

- Durée : période du 16/10/2013 au 31/12/2013
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires, plafonnée à 12,5 millions de Dhs.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 2.621, non encore décaissé.

1-2 CONVENTION NON PRÉALABLEMENT AUTORISÉES PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant

2 - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'ÉXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.

2 - 1 CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE SNI ET COSUMAR (CONVENTION ÉCRITE)

Personne Concernée : Monsieur Hassan BOUHEMOU est président Directeur Général de SNI et Administrateur de COSUMAR.
Nature et objet de la convention : Au titre de cette convention, SNI effectue au profit de COSUMAR des prestations dans les domaines de la contribution de la Présidence à la défense des intérêts du secteur sucrier ; juridique, contrôle de gestion, ressources humaines, conseil financier et fiscal.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Avril 1997
- Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,85% du Chiffre d'Affaires plafonnée à MMAD 25 jusqu'au 15 octobre 2013 ;

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à MMAD 19.769 décaissé en totalité.

2 - 2 CONVENTION DE GESTION DE TRÉSORERIE ENTRE SNI ET COSUMAR (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Hassan BOUHEMOU est Président Directeur Général de SNI et Administrateur de COSUMAR.

Nature et Objet de la convention : La convention prévoit la centralisation de la gestion de la trésorerie dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Mars 1999
- Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : Un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants débiteurs et un taux annuel de 5,35% pour les comptes courants créditeurs, jusqu'au 15 octobre 2013.

Au cours de l'exercice 2013, la rémunération du compte courant de SNI, a généré des charges pour COSUMAR de KMAD 10.194 hors taxes, payées en totalité.

2 - 3 CONVENTION DE GESTION DE TRÉSORERIE ENTRE CELACO ET COSUMAR (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est président Directeur Général de COSUMAR et Administrateur de Celaco.
Nature et objet de la convention : La convention porte sur l'optimisation des flux de trésorerie via un compte courant.
Modalités essentielles :
- Date d'effet : Janvier 2003
- Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : Taux annuel de 2,5%

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2013 est nul.

2 - 4 CONVENTION DE GESTION DE TRÉSORERIE ENTRE COSUMAR ET LES SOCIÉTÉS SURAC, SUTA, SUNABEL ET SUCRAFOR (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR, SURAC, Sucrabel, SUCRAFOR et SUTA.
Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2006
- Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants débiteurs et un taux annuel de 5,35% pour les comptes courants créditeurs.

Au cours de l'exercice 2013, la rémunération des comptes courants débiteurs de SURAC, SUTA, SUCRAFOR et SUNABEL a généré des produits pour COSUMAR de KMAD 389, encaissée en totalité.

2 - 5 CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE COSUMAR ET LES SOCIÉTÉS SUTA, SUNABEL, SURAC ET SUCRAFOR (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR, SURAC, Sucrabel, SUCRAFOR et SUTA.
Nature et objet de la convetion : La convention prévoit les prestations fournies aux sociétés SUTA, SUNABEL, SURAC et SUCRAFOR par COSUMAR dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.
Modalités essentielles :
Date d'effet : 2006
Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
Rémunération : les rémunérations sont fixées à 0,425% du Chiffres d'Affaires et MAD 40 par tonne de sucre vendue.

Le montant comptabilisé par COSUMAR en produits au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 14.317, encaissé à hauteur de KMAD 10.116.

2 - 6 CONVENTION DE GESTION DE TRÉSORERIE ENTRE COSUMAR ET SUCRUNION (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de Sucrunion.
Nature et objet de la convention : la convention prévoit la centralisation de la gestion de la trésorerie dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :
Date d'effet : Avril 2007
Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5,35% pour les comptes courants débiteurs.

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 280 encaissé à hauteur de KMAD 191.

2 - 7 CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE COSUMAR ET SUCRUNION (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de Sucrunion.
Nature et objet de la convention : La convention prévoit les prestations de services fournies à la société Sucrunion dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.
Modalités essentielles :
Date d'effet : Avril 2007
Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction
Rémunération : 0,85% du Chiffres d'Affaires et MAD 35 par tonne de sucre vendue.

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 422, encaissé à hauteur de KMAD 319.

2 - 8 CONVENTION DE PRESTATIONS DE CONDITIONNEMENT ENTRE COSUMAR ET SUCRUNION (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de COSUMAR et de Sucrunion.
Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre COSUMAR et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.
Modalités essentielles :
Date d'effet : Janvier 2009
Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 7,186, encaissé à hauteur de KMAD 5,439.

2 - 9 COTISATION ANNUELLE À LA FONDATION ONA (CONVENTION ÉCRITE)

Personne concernée : Monsieur Hassan BOUHEMOU est président de la fondation ONA et administrateur de COSUMAR.
Nature et objet de la convention : Versement d'une cotisation annuelle par COSUMAR à la fondation ONA
Modalités essentielles :
Rémunération : Cotisation annuelle de KMAD 6.400

Au cours de l'exercice 2013, COSUMAR a versé sa cotisation annuelle à la fondation ONA pour un montant de KMAD 6.400.

Casablanca, le 10 mars 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG
Abdelmejid FAIZ
Associé

PRICE WATERHOUSE
Aziz BIDAH
Associé

RÉSOLUTIONS / EXERCICE 2013

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 582 252 631,56 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2013.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la Loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	**582 252 631,56 DH**
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+)**598 634,25 DH**
Solde	**582 851 265,81 DH**
Réserve facultative	**(-) 155 000 000,00 DH**
Dividende	**(-) 427 487 814,00 DH**
Solde	**363451 81 DH**

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 427 487 814,00 DH, soit un dividende unitaire de 102,00 DH par action et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué, soit 363451 81 DH.

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 15 juillet 2014.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats des Commissaires aux Comptes de :
Cabinet ERNST & YOUNG
SARL au capital de 2.000.000 de DH
37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour – Casablanca
représentée par M. Abdelmejid FAIZ
et
la société PRICEWATERHOUSE
SARL au capital de 2.000.000 de DH
101, Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca
représentée par M. Aziz BIDAH

pour une période statutaire de trois années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société Nationale d'Investissement « SNI », représentée par Monsieur Aymane TAUD, de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Hassan BOUHEMOU de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

HUITIÈME RÈSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Mohamed LAHLOU de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Mohamed LAMRANI de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances « MAMDA », représentée par Monsieur Hicham BELMRAH, en remplacement de la Société Nationale d'Investissement « SNI » et ce, pour la durée restant à courir au mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur du Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR », représentée par Monsieur Hamid TAWFIKI, en remplacement de Monsieur Hassan BOUHEMOU et ce, pour la durée restant à courir au mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Abdellaziz ABARRO, en remplacement de Monsieur Mohamed LAHLOU et ce, pour la durée restant à courir au mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Wafa Assurance, représentée par Monsieur Mohamed Ramses ARROUB, en remplacement de Monsieur Mohamed LAMRANI et ce, pour la durée restant à courir au mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

8, rue Mouatamid Ibnou Abbad
BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc
Tél. : +212 529 02 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71
www.cosumar.co.ma